

LE DEVOIR

VOL. LXXXVI - N° 292

MONTREAL, LES SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 1996

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Le Musée de la Civilisation présente un hommage au téléroman, page B 1



LIVRES

L'histoire comme un roman, page D 1



LE MONDE

Le coûteux élargissement de l'OTAN, page A 11

MONTREAL

Un prix Citron pour les HEC, page A 4

PERSPECTIVES

Le bretzel européen

Alors que les chefs d'État réunis à Dublin ont toutes les difficultés du monde à s'entendre sur le nouveau «pacte de stabilité économique» qui doit lier les budgets des pays de l'Union européenne, Français et Anglais n'ont pas résisté à la tentation d'ironiser sur le projet de sigle de la future monnaie unique. Les premiers ont évidemment vanté ses délicieuses rondeurs et ses courbes chatoyantes. Les seconds l'ont qualifié de bretzel européen postmoderne. On ne se refait pas!

Force est pourtant de constater que, si l'on se chamaille à Dublin, l'euro est tranquillement en train de creuser son nid. Même si un échec n'est pas à exclure, le chemin de la monnaie unique semble de plus en plus irrémédiablement tracé.

Selon le calendrier, les Quinze détermineront dès le printemps 1998 ceux qui répondront aux critères de convergence du traité de Maastricht (réduction de la dette et du déficit). Le 1^{er} janvier 1999, les parités entre les devises seront fixées à tout jamais. Ce sera l'acte de naissance de l'euro. Les nouveaux billets ne feront leur apparition qu'entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet 2002.

En dépit des hauts et des bas de l'opinion publique, certains signes montrent que la nouvelle monnaie a déjà fait son entrée dans les esprits.

Il y a quelques semaines, les clients des 500 supermarchés français se sont mis pendant 15 jours à l'euro. Au lieu de payer leur fromage de chèvre 9,95 francs le paquet de 100 grammes, ils pouvaient déboursier 1,49 euro et utiliser les vraies-fausse pièces vendues à l'entrée.

Les entreprises elles-mêmes commencent à se préparer. Les plus grandes ont désigné un Monsieur Euro chargé de mesurer l'impact du changement. Au programme: de nombreuses modifications informatiques et de coûteux jeux d'équilibre comptable. Certaines entreprises jugent invivable la situation qui prévaudra entre 1999 et 2002, qui les obligera à utiliser en parallèle deux monnaies: une pour les marchés financiers et une autre pour les ventes au détail. Chez Peugeot-Citroën, on a suggéré de décréter «un grand big-bang» le 1^{er} janvier 1999.

Les fabricants de distributeurs automatiques ont évidemment du pain sur la planche. Certains détaillants s'inquiètent déjà d'être forcés de revoir leur liste de prix afin de préserver les fameux seuils psychologiques de 99 ou 49 centimes, dont l'effet est, dit-on, déterminant sur les ventes. Pour qu'un produit continue à se vendre 9,95 francs, il faudra peut-être en revoir la composition et les méthodes de fabrication.

Des inventeurs français sont en train de plancher sur un gadget qui permettra de convertir instantanément les francs en euros. L'idée a été lancée par le président Chirac lui-même en conseil des ministres. Dans les assurances, les contrats à long terme incluent déjà des clauses excluant toute renégociation lors du changement de monnaie. La Commission européenne a fixé jusqu'aux règles qui permettront d'arrondir les sommes.

Même si le magazine *Stern* annonce que seulement 26 % des Allemands soutiennent la monnaie unique (avec 26 % d'indécis), la préparation bat aussi son plein en Allemagne. Les multinationales ont embauché du personnel pour préparer la transition. Gerhard Fels, directeur d'un grand institut économique, déclarait au journal *Die Zeit*: «Progressivement, l'idée se répand qu'on se trouve devant une situation incontournable.» Le retour récent des Italiens dans le système monétaire européen n'a fait que confirmer le mouvement. On discute plus des modalités de passage à l'euro que de sa nécessité. En fait, ce n'est pas le passage à l'euro qui préoccupe le plus les milieux financiers européens mais la possibilité que celui-ci soit surévalué par rapport au dollar américain, comme le sont actuellement le mark et le franc.

La course est aussi ouverte pour savoir quelle position chacun occupera dans le peloton, chaque pays européen ayant intérêt à toucher au but alors que sa monnaie est au plus bas afin de favoriser ses exportations. «Pour nous, la fixation de notre niveau d'entrée dans l'euro est un problème national», déclarait l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing.

Reste à se rendre à la date fatidique. L'institut monétaire européen, embryon de banque centrale européenne, estimait en novembre que «la majorité des pays de l'Union n'a pas encore atteint une situation budgétaire tolérable à moyen terme».

Avec l'euro, la domination du dollar sera pour la première fois sérieusement remise en question. Les experts estiment que s'il est utilisé comme monnaie d'échange internationale selon le même coefficient d'internationalisation que le mark actuellement, il pourrait servir un jour à régler 50 % des transactions internationales. Voilà un rêve auquel les Européens peuvent difficilement résister.

MÉTÉO

Montréal
Neige fondante.
Ciel variable
dimanche.
Max: 1 Min: -5

Québec
Faible neige. Dégagement dimanche.
Max: -2 Min: 0
Détails, page C 13

INDEX

Agenda B 13 Idées A 13
Annonces C 12 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 10
Avis publics C 11 Les sports C 14
Bourse C 10 Montréal A 13
Économie C 1 Mots croisés C 13
Éditorial A 12 Politique A 8

Négociations du secteur public

C'est oui sauf à la santé Les 95 000 salariés de la FAS ne veulent plus «donner»

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La Fédération des affaires sociales (FAS) tient tête au gouvernement. Représentant 95 000 travailleurs du réseau de la santé et des affaires sociales, ce syndicat affilié à la CSN allait recommander à ses membres, au moment de mettre sous presse, de rejeter la dernière proposition gouvernementale.

Les 800 délégués de la FAS, réunis à Québec hier, ont eu de chaudes discussions

durant toute la journée avant de conclure que l'offre gouvernementale est inacceptable. Tous les membres de cette fédération devront maintenant se prononcer lors de la tenue d'assemblées générales qui auront lieu en janvier.

Toutefois, les quatre autres fédérations de la CSN œuvrant dans le secteur public (40 000 membres), tout comme les cinq autres centrales syndicales (CEQ, FTQ, SPGQ, SFPQ et FIQ, qui réunissent plus de 400 000 employés), ont jusqu'à mainte-

nant accueilli plutôt favorablement la proposition gouvernementale qui vise à récupérer 100 millions sur la masse salariale des employés de l'État d'ici la fin de l'année budgétaire et le départ de 15 000 employés d'ici juillet 1997. Sans étonner, la position de la FAS inquiète. La vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, estime toutefois que ce point de vue majoritaire dans sa centrale s'explique par la situation particulière du réseau de la santé.

«Dans ce secteur, les dernières années ont

été très éprouvantes. Il y a eu le virage ambulatoire, les compressions... Des efforts colossaux ont déjà été faits. Ils ont raison de dire que le gouvernement agit avec mépris face aux conventions collectives.»

VOIR PAGE A 12: SANTÉ

Lire aussi en page A 8

■ Comment on arrivera à supprimer 15 000 postes

N'oublie pas mon petit soulier...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LES RUES DE MONTREAL ont pris leur air des Fêtes et les familles s'arrêtent devant des vitrines à faire rêver. D'autres, comme cet homme au premier plan, entretiennent des rêves plus modestes, comme celui, sans doute, d'avoir une soucoupe un peu plus pleine.

Direction des Nations unies

Le Ghanéen Kofi Annan fait l'unanimité

La France a obtenu les assurances qu'elle cherchait

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Les Nations unies auront le 1^{er} janvier prochain un nouveau secrétaire général en la personne du Ghanéen Kofi Annan. Hier, après plus d'un mois de manœuvres diplomatiques et d'affrontements acrimonieux entre Washington et Boutros Boutros-Ghali, un consensus s'est dégagé au Conseil de sécurité de l'ONU sur le nom du Dr M. Annan qui va succéder au diplomate égyptien à la tête de l'organisation.

Mardi, le Conseil de sécurité recommandera la candidature de M. Annan aux 185 membres de l'Assemblée générale qui devraient l'entériner.

La nouvelle de l'élection de M. Annan a été bien accueillie aux Nations unies et dans le monde. La France, qui avait opposé son veto jeudi à l'élection du diplomate ghanéen, a finalement voté en faveur de M. Annan hier après s'être assurée que les principes de la Charte des Na-



VOIR PAGE A 12: ANNAN

ÉCONOMIE

Inflation gestionnaire à l'université

Si elles sont frappées de plein fouet par les compressions gouvernementales, les universités québécoises souffrent peut-être d'abord d'une inflation gestionnaire, estime Hugues Boisvert, professeur à l'École des hautes études commerciales. Dans un essai qu'il vient de publier, *L'Université à réinventer*, le spécialiste en comptabilité de management lance un cri d'alarme.

■ Lire notre reportage, page B 1

Coûteux, les vieux? Faux!

Une étude démontre que ce n'est pas le vieillissement de la population qui pèse sur le système de santé

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Combien de fois a-t-on entendu que le vieillissement de la population mènera le système de santé à la banqueroute? Dans le discours officiel, coûts de santé et personnes âgées sont devenus le cauchemar des comptables de l'État. Or voilà un autre mythe de cette fin de siècle qui est enfin démasqué.

Après avoir attribué tous les maux du système au vieillissement de la population, des démographes d'ici et d'ailleurs constatent aujourd'hui que ce facteur n'est que marginal dans le gonflement de la facture liée aux services médicaux. Les têtes blanches, longtemps soupçonnées de tenir entre leurs mains l'avenir du système de santé, sont bien loin d'avoir un tel fardeau à porter.

Une récente étude de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) démontre plutôt que le vieillissement de la population n'a compté que pour... 0,5 % dans l'escalade des coûts des services médicaux depuis dix ans.

Au banc des accusés, on montre plutôt du doigt une ex-

plosion dans la consommation de services médicaux (47 %). En fait, la multiplication des visites chez le médecin et la hausse des tarifs médicaux comptent pour près de 72 % de l'augmentation des coûts des services médicaux chez les aînés durant la dernière décennie.

Une étude qui bouleverse tout

Ce pavé jeté dans la mare tranquille des prévisions démographiques découle d'une étude réalisée par l'épidémiologiste Marie Demers, de la Direction des affaires médicales de la RAMQ. Intriguée par des résultats obtenus en Colombie-Britannique et ailleurs au Canada, la scientifique a décidé de disséquer dans le plus fin détail les chiffres liés à la consommation de services médicaux par les personnes âgées au cours de la décennie allant de 1982 à 1992.

«On parlait toujours dans les médias du poids que fait porter le vieillissement de la population [sur les coûts de santé] sans que beaucoup de gens en aient vraiment mesuré l'im-



ARCHIVES LE DEVOIR

La consommation sans restriction de services médicaux est beaucoup plus coûteuse que le vieillissement de la population.

VOIR PAGE A 12: VIEUX



On privilégie aussi le face-à-face.

Aurore Spinetti, vulgarisatrice-née, travaille dans le magasin *Téléboutique*^{MC} Bell de Côte-des-Neiges. Comme ses collègues, elle cerne vos besoins et s'emploie à vous traduire les nouvelles technologies, démonstrations à l'appui, quand tout ça vous semble chinois. Lorsque vient l'heure de découvrir le service Internet *Sympatico*^{MC*}, de faire le tour des fonctions du *Vista*[†] 350 ou simplement de se renseigner sur les divers appareils, les conseillers des soixante-deux magasins *Téléboutique* Bell sont tout désignés. Comme quoi, la meilleure communication ne passe pas toujours par le téléphone.


Bell
 du génie et des gens™

*Marque de commerce de MédiaLink Interactif inc. †Marque de commerce de Northern Telecom.

ROGER ROY

Horloger bijoutier

935, La Gauchetière Ouest
Montréal H3B 2M9
Siège social du CN
tél.: (514) 861-4489



LE DEVOIR

MONTREAL

L'excellence
Par un chef de renommée internationale
Fruits de Mer Depuis Toujours
Ouvert Noël et Jour de l'An
Stationnement Gratuit 1657 Ste-Catherine O.
Chez Pauré 932-6118

Banque Laurentienne

Gagliano impose à nouveau la conciliation

La banque maintient malgré tout son ultimatum: à compter de jeudi, les emplois ne seront plus garantis

Le ministre fédéral du Travail, Alfonso Gagliano, est venu calmer les ardeurs des deux parties qui s'affrontent depuis des mois à la Banque Laurentienne. Dans un geste-surprise, le ministre a en effet décidé d'imposer une nouvelle conciliation. Pour la banque, cependant, rien n'est changé: les syndiqués ont toujours jusqu'au 19 décembre pour accepter leur dernière proposition, faute de quoi «leur emploi ne sera plus garanti».

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Le conflit à la Banque Laurentienne vient d'entrer dans une nouvelle phase avec la nomination, hier, par le ministre fédéral du Travail, d'un commissaire-conciliateur, M^r Marc Gravel, nomination qui vient suspendre automatiquement le droit de grève ou de lock-out des parties.

Le ministre a fait connaître sa décision quelques heures après avoir pris connaissance de l'embauche, par la Banque Laurentienne, de plus de 200 briseurs de grève, formés et recrutés depuis le 2 décembre en prévision d'un arrêt de travail.

Voulant «calmer les esprits», le ministre croit, selon son attaché de presse, Lyne Chabot, que la nomination de M^r Gravel a toutes les chances d'être bien accueillie par les parties compte tenu du climat de tension qui règne actuellement à la Banque Laurentienne.

La direction de la Banque a effectivement bien réagi à cette nouvelle, mais a prévenu ses 1600 syndiqués que cela ne change rien à sa volonté d'obtenir un règlement avant le 19 décembre, faute de quoi elle prendra «un certain nombre de mesures pour protéger sa clientèle et ses actionnaires».

Au cours d'un entretien hier, le vice-président aux Ressources humaines, Robert Teasdale, a précisé pour la toute première fois de quoi il en retournerait, déclarant qu'à défaut d'un règlement, «l'institution ne pourra plus garantir le maintien du nombre actuel de succursales et d'emplois» et qu'elle «retirera sa proposition globale et finale présentée dimanche».

Essentiellement, cette proposition garantit l'emploi des syndiqués, «peu importe leur niveau de fonction», réduit leur semaine de travail (sans toucher à leur salaire) en plus de mettre fin à la campagne de recrutement de conseillers financiers, un poste de cadre offert à plusieurs centaines d'employés et qui a fait perdre à tous ceux et celles qui l'ont accepté (un total de 210) leur statut de syndiqué et leur sécurité d'emploi.

Le syndicat des employés, affilié à la FTQ, n'a pas tardé à réagir à cet ultimatum en demandant, en fin de journée hier, une injonction devant la Cour supérieure du Québec pour «suspendre la nomination» de ces 210 conseillers financiers, qui sont entrés officiellement en fonction le 9 décembre dernier.

Le syndicat prétend que ces employés font toujours partie de son accredité et que tout changement à leur statut ne peut être effectué tant que le Conseil canadien des

relations de travail n'aura pas achevé l'examen de sa plainte à cet effet déposée il y a une quinzaine de jours. Le Conseil doit en principe rendre une décision dans ce dossier le 10 janvier.

Après avoir appris, tôt hier matin, que la Banque recrutait et formait des briseurs de grève depuis le 2 décembre, le porte-parole du syndicat, Serge Cadieux, a aussitôt informé la partie patronale qu'il mettait fin aux négociations.

«Je n'ai plus aucun respect pour Rousseau [le président de la Banque] et sa gang. Ces gens-là nous ont fait perdre un temps fou à la table de négociations car je constate maintenant que leur véritable intention n'était pas d'en arriver à un règlement mais de se préparer en vue d'un lock-out. J'accueille donc avec plaisir la nomination d'un commissaire-conciliateur car ce plan vient, du même coup, de disparaître en fumée.»

La nomination de ce commissaire a été une surprise, car ni la partie patronale ni la partie syndicale n'avaient, jusqu'à tout récemment, manifesté leur intérêt auprès du ministre fédéral du Travail, Alfonso Gagliano, pour qu'il procède à cette nomination.

Ce dernier avait d'ailleurs admis au *Devoir* au cours de cette semaine qu'il serait «étonnant» qu'il procède à la nomination d'un commissaire-conciliateur, puisque les deux parties ne lui en avaient jamais fait la demande.

Mais le syndicat s'est joué des journalistes car, mercredi dernier, tout en faisant savoir publiquement qu'«aucune demande en ce sens ne sera adressée au ministre parce qu'on veut exercer notre droit de grève... il en envoyait une par télégramme à M. Gagliano».

«On a fait ce geste pour éliminer la menace d'un lock-out qui nous semblait éminent», dit Serge Cadieux. Et nous en sommes venus à cette conclusion après avoir constaté, mercredi, que l'employeur n'était pas prêt à déposer les textes conventionnels appuyant sa proposition finale de dimanche, ce qui, en négociation, est tout à fait anormal quand on accorde une certaine crédibilité à un document.»

Le commissaire-conciliateur, nommé hier par le ministre Gagliano, devrait commencer son travail prochainement. Il prendra ainsi la relève du conciliateur Albert Maisonneuve qui, après avoir constaté l'échec de ses initiatives pour rapprocher les parties, remettait son rapport au ministre le 29 novembre dernier.

Le commissaire-conciliateur possède des pouvoirs plus importants que le «simple» conciliateur puisqu'il peut, notamment, exiger le dépôt de certains documents et faire des recommandations au ministre du Travail.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
La façade du siège social de la Banque Laurentienne était resplendissante, hier soir. Tout le contraire de l'humeur qui règne à l'intérieur...



CANADA 2000

Histoire
10^e année
Guide pédagogique
132 pages, 14,85 \$

Cosimo Cinanni, Pierre
Jacques et Raymond Nadon

Ce guide ne se veut pas une série de directives pour les enseignants, les enseignantes ou pour les élèves. Au contraire, ce guide propose d'une part, des suggestions d'ordre pédagogique qui invitent à la réflexion, et d'autre part, des exemples de stratégies que les enseignants et les enseignantes pourront utiliser ou adapter selon leur besoin et celui des élèves.

Afin de faciliter la tâche des enseignants et des enseignantes, nous avons aussi inclus à l'intérieur de ce guide les réponses aux questions de récapitulation que l'on trouve à la fin de chaque module.

Nous espérons que ce guide pourra contribuer à faciliter la démarche pédagogique.

LIDEC inc.
4350, avenue de
l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone:
(514) 843-5991
Télécopieur:
(514) 843-5252

SOCIÉTÉ PHILARMONIQUE DE MONTRÉAL CONCERT EN FÊTE

CHING-HUI KUO, soprano, CORINA CIRCA, mezzo
ZAZA ZAALISHVILI, ténor, ROBERT GRENIER, basse
Chœur de l'UQAM et Orchestre de la Société Philharmonique, Dir.: MIKLOS TAKACS
LISZT Missa Coronationalis BEETHOVEN Egmont ouverture op. 84
BERLIOZ La Damnation de Faust 1^{re} partie
Samedi 14 décembre, 20h, église Saint-Jean-Baptiste (angle Rachel/Henri-Julien)
Admission: 22 \$ t.t.c. Billets: 842-2112, 790-1245 et à l'église dès 19h

Olivier Thouin
(violin)

Jacques-André Houle
(violin)

Isabelle Bozzini
(alto)

Christine Harvey
(violoncelle)

LE QUATUOR CLARA SCHUMANN

joue

le samedi 14 décembre 1996
à 14h, 15h et 16h

chez

Entrée libre



GEORGES LAOUN
OPTICIEN

4012, rue St-Denis

Hé la gang,
je vais
décrocher...

Décrocher la lune,
car Anne a trouvé

Oser
un programme à la mesure
de ses ambitions...

Orientée vers l'action,
une formation intégrée
qui fait appel à la créativité et
aux nouvelles technologies de l'information

Programme offert
à Saint-Jean-
sur-Richelieu
Baccalauréat
multidisciplinaire
intégrée en sciences
de la nature et
en sciences humaines
Sciences de la nature
Sciences sociales
Réflexion critique
Habiletés pratiques et
méthode de gestion
Processus
d'intégration
Profil international
Partenaires
Centre de recherche
informatique
de Montréal
Centre de consultation
et de recherche
en intervention
interdisciplinaire
Campus du
Fort Saint-Jean
Milieu de vie exceptionnel
qui favorise une vie
équilibrée, dynamique
et stimulante

L'audace
de la
différence

1-800-949-2375
http://www.cfsj.qc.ca

1-800-267-1418
http://www.usher.qc.ca

CAMPUS DU
FORT SAINT-JEAN

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

• MONTRÉAL •

Le prix Orange aux Habitations Saint-Ambroise

Un citron aux HEC

Sauvons Montréal juge que le nouvel édifice est la construction la plus laide de l'année

Édifice massif, le nouvel immeuble abritant les Hautes Études commerciales (HEC) a récolté le prix Citron en insertion décerné chaque année à la construction jugée la plus laide par Sauvons Montréal. Si aucune nouvelle construction n'a obtenu le prix Orange, une mention honorable a par contre été décernée. À qui? Aux Habitations Saint-Ambroise, situées près du marché Atwater.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

C'est donc l'architecte Dan Hanganu qui, en tant que concepteur du nouvel édifice des HEC, a hérité du prix évidemment le moins recherché. Lors du dévoilement des prix en question, Dinu Bumbaru, directeur de Héritage Montréal et porte-parole de Sauvons Montréal, a souligné: «Si l'édifice et son intérieur dégustés détail après détail se classent certainement au-dessus de la moyenne toute catégorie, côté insertion dans le paysage, il en va tout autrement. Du chemin de la Côte-Sainte-Catherine ou depuis le belvédère de l'Université de Montréal, ce très luxueux oratoire dont on attend tant de miracles économiques se révèle être un hybride étrange et massif dont on recherche la généalogie dans les centrales soviétiques et les grands navires de la flotte américaine.»

En ce qui concerne les Habitations Saint-Ambroise, les membres du jury ont souligné: «Par sa petite échelle de bâtiment et celle de l'entrepreneur qui l'a conçue et construite en lui donnant une touche de modernisme, cette petite insertion pourrait ser-

vir d'inspiration à bien des constructeurs d'habitations et architectes.»

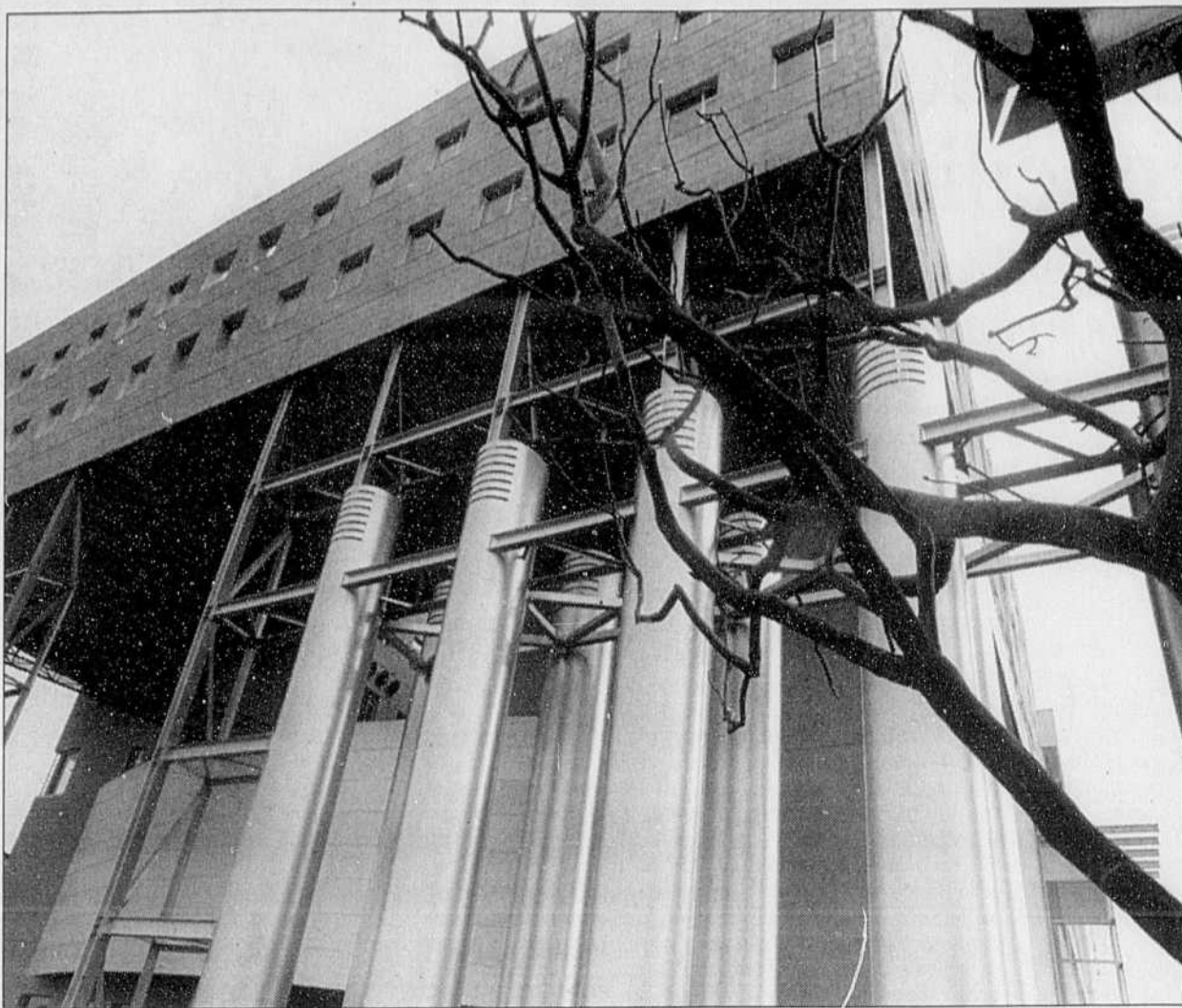
Le prix Orange en rénovation est allé au Bain Généreux. Transformé en Éco-Musée du Fier Monde, ce petit édifice situé rue Amherst, ou plus précisément sa restauration, a obtenu ce prix parce que ses responsables ont su respecter l'esprit du lieu.

«Le choix des couleurs, la sobriété des matériaux, l'utilisation des espaces et la conservation des petits détails sont un hommage à la richesse patrimoniale de l'architecture que nous a léguée J. Omer Marchand, architecte du parlement d'Ottawa et de l'église Sainte-Cunégonde à Montréal.»

Toujours dans la famille des oranges, la rénovation du Pavillon principal du Jardin botanique a reçu une mention honorable. Les travaux effectués ont eu «le mérite de redonner à l'extérieur de l'édifice la splendeur de son éclat d'origine [...] Les interventions à l'intérieur n'ont toutefois pas été aussi respectueuses. Un réaménagement complet a occasionné notamment la perte des laboratoires, de l'intérieur de la bibliothèque, de l'herbier et de nombreuses boiseries d'origine».

Pour la première fois depuis que ces prix existent, une Orange a été accordée à une démolition. Laquelle? Les structures de béton du square Cabot, situé juste en face de l'ancien Forum. La STCUM a reçu ce prix parce que «l'enlèvement des abris et le rétablissement d'une relation directe entre les trottoirs et le square invitent les passants à y venir».

Le citron de la démolition a été attribué à Hydro-Québec pour avoir mis à terre l'édifice B&B qui avait pignon rue Saint-Urbain, au sud de la rue Sainte-Catherine. Il fait place à



C'est pour sa piètre qualité en ce qui a trait à l'insertion dans le paysage environnant que le nouvel édifice des HEC a reçu le prix Citron de Sauvons Montréal.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

un espace de déchargement derrière le nouveau TNM.

Le prix Orange en urbanisme et aménagement est allé au Service des parcs de la Ville de Montréal pour le travail réalisé au belvédère Camilien-Houde.

Parmi les raisons invoquées, on a retenu celle-ci: «Les buissons et la pelouse qu'on a ajoutés créent une agréable transition visuelle entre la montagne et la ville en contrebas alors qu'une rangée d'arbres sépare le belvédère et la promenade de la route.»

Un prix Citron, et un gros, a été attribué à l'administration municipale pour sa gestion des biens municipaux. Pourquoi?

«Cette année, le jury s'attriste de voir l'attitude parfois méprisante de l'administration municipale envers le patrimoine bâti municipal. Nous sommes particulièrement préoccupés par la vente de garage en cours qui met sur le marché les bijoux de famille, des bains publics du début du siècle

ou la magnifique gare Jean-Talon. Cette année, la Ville a vendu le bain Hogan et le bain Laviolette sans obligation de préserver ces édifices qui sont un trait distinctif de Montréal», a conclu M. Bumbaru.

Le jury de cette année était composé de Gavin Affleck, Giovanni Diotati, tous deux architectes, Claudine Déom, historienne de l'art, Linda Gyulai, journaliste au Mirror, Cécile Grenier, coordonnatrice, et Dinu Bumbaru.

Pacte fiscal

La RIO à la rescousse de Montréal

La Ville lui vendra les terrains autour du Village olympique

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Ville de Montréal s'apprête à vendre à la Régie des installations olympiques les terrains qui ceinturent le Village olympique pour 14 millions. Le gouvernement du Québec assurera ainsi le pacte fiscal promis pour l'année 1996.

Depuis deux ans, Québec donne une aide financière à la métropole en mettant la main entre autres sur des actifs municipaux. Ainsi en 1995, la Ville a vendu l'ancien pavillon du Québec pour permettre l'agrandissement du Casino de Montréal.

L'entente concernant les terrains du Village olympique, qui sera soumise aux élus montréalais lundi lors de l'assemblée régulière du conseil municipal, devrait permettre de consolider la position de la Régie des installations olympiques (RIO) qui «projette de vendre cet immeuble [Village] prochainement par appel d'offres publiques», indique-t-on dans les notes annexées à l'ordre du jour.

Actuellement, la RIO ne paie aucune taxe foncière à la Ville. En cédant les terrains du pourtour des pyramides olympiques, Montréal empocherait annuellement 1,2 million.

Par ailleurs, le conseil municipal a adopté jeudi soir le budget de fonctionnement pour 1997. L'abolition du remboursement partiel de la taxe de vente (TVQ) par le gouvernement du Québec, a obligé l'administration à modifier son budget.

Les dépenses demeureront au même niveau, soit 1,828 milliard, tout comme les taux de taxes foncières et commerciales. Montréal a plutôt choisi de récupérer les cinq millions en éliminant l'enveloppe prévue au paiement comptant de dépenses d'immobilisations.

Il s'agit pourtant là d'un élément important dans l'analyse qu'effectuent les agences de cotations de crédit. En effet, ces agences (Moody's et CBRS, par exemple) prennent en considération la capacité d'une municipalité comme Montréal à payer une partie de ses investissements à long terme qui nécessitent de gros emprunts.

L'administration Bourque assure toutefois qu'elle utilisera un éventuel surplus (qui découle de l'obligation qu'ont les municipalités de ne pas faire de déficit) pour financer la réalisation de projets d'immobilisations.

EN BREF

Champion comptable agréé

(Le Devoir) — Un étudiant de l'université Concordia, Patrice Ouimet, a remporté la première place au Canada (*ex-aequo*) lors de l'examen final uniforme (EFU) de l'Institut canadien des comptables agréés, examen qui dure quatre jours. Cet étudiant au diplôme de 2^e cycle en comptabilité est le premier lauréat du Québec parmi les candidats qui se présentaient à l'examen pour la première fois.

Bourses Jean-Charles Bonenfant

(Le Devoir) — Vous possédez un diplôme d'une université du Québec en science, politique, histoire, droit, science économique, journalisme ou communications? La politique provinciale vous intéresse? Alors vous avez jusqu'au 31 janvier 1997 pour vous inscrire au programme de bourses de la Fondation Jean-Charles Bonenfant. La Fondation permettra à quatre jeunes d'effectuer un stage d'une durée de dix mois à l'Assemblée nationale. Les boursiers travaillent en alternance avec un député du parti au pouvoir et un député de l'opposition.

Centre d'éveil artistique
Jardin d'enfants

Le Castelet

Danse créative
Éveil musical
Expression dramatique
Arts plastiquesINSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT
POUR JANVIER 1997Choix de deux, trois ou cinq jours
par semaine (journées fixes).Classes matinales : 8h30 à 12h00
Journées complètes : 8h30 à 17h305594, Sherbrooke Ouest (coin Marcell)
Face au parc Notre-Dame-de-Grâce
Informations : 485-2855

15 ans

Depuis 15 ans, le gouvernement du Québec tente de régler ses problèmes budgétaires à coup de réductions salariales, de gels, de prolongations des conventions collectives, de diminutions de services.

À l'évidence, cette solution ne marche pas !

Pourquoi ne pas regardez ailleurs...
par exemple, du côté...

- ✓ des abris fiscaux,
- ✓ du travail au noir,
- ✓ des milliards de profit des banques

?

À problème global,
solution globale !

SYNDICAT DE
LA FONCTION
PUBLIQUE
DU QUÉBEC

Vêtements pour enfants



Vous cherchez
un cadeau spécial
pour Noël?

À la Maison Lalongé,
vous trouverez
un vaste choix...

Lingerie - Robes ou ensembles
sport élégants - vêtements pour
toutes occasions.

Vous trouverez accueil, qualité, service...

Super aubaines sur plusieurs vêtements
tels manteaux hiver, survêtements,
costumes de neige et accessoires.

7088, Plaza St-Hubert, Montréal (Québec)
(coin Jean-Talon, près du métro Jean-Talon, stationnement rue St-André)

(514) 273-3329



photo: Marion Boyer

LOLA EN SOLO

Vêtements "cocooning"
Femme et homme

Pour le temps des fêtes chez:

MUSE

4467, rue St-Denis,
Montréal, (514) 848-9493

SHAN

3265, rue av. Jean-Berard
Laval, (514) 687-7101

MONTREAL

Les élèves de Côte-des-Neiges

Marois sert un ultimatum à la CECM et à la CEPGM

Les commissions scolaires doivent s'entendre d'ici le 20 janvier sinon une école sera expropriée

La ministre Marois a décidé de prendre les grands moyens pour loger les élèves du quartier Côte-des-Neiges, à Montréal, qui sont envoyés à l'extérieur de leur quartier depuis des années... alors que deux commissions scolaires, l'une catholique et l'autre protestante, se battent pour obtenir la même clientèle francophone en progression.

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La ministre de l'Éducation exige des deux principales commissions scolaires montréalaises qu'elles s'entendent d'ici le 20 janvier prochain pour faire place aux enfants du quartier Côte-des-Neiges.

Sinon, elle expropriera elle-même une école de la CEPGM (Commission des écoles protestantes du grand Montréal) afin de la donner à la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal).

Pauline Marois déposait hier à Québec un projet de loi lui donnant le pouvoir d'obliger la CEPGM à céder l'école Coronation à la CECM.

Cette procédure apparaît tout à fait exceptionnelle, et la ministre déclarait hier qu'il y a toujours eu des conflits entre les deux commissions scolaires. J'avoue que ça ne me plaît pas beaucoup de devoir présenter un projet de loi, mais j'espère qu'elles vont comprendre que je veux qu'elles s'entendent.

Le président de la CECM, Michel Pallascio, ne reconnaît pas cette mésaventure. «Ce n'est pas une querelle entre deux commissions scolaires, il s'agit plutôt d'une divergence entre le ministère et la CEPGM», a-t-il indiqué au Devoir.

Il faut dire que la CECM sort plutôt gagnante du projet de loi. «Nous avons ainsi un toit pour nos enfants, et c'est ce qui était important», a dit M. Pallascio.

À la CEPGM, par contre, on déplorait hier le geste de Mme Marois et on se disait «outré».

La ministre Marois veut mettre fin à l'interminable saga du quartier Côte-des-Neiges, alors que près de 600 élèves des écoles Saint-Pascal-Baylon et Simonne-Monet de la CECM n'arrivent pas à trouver de place dans les écoles du quartier et sont obligés de voyager plusieurs kilomètres tous les matins pour fréquenter d'autres

écoles.

Il y a deux semaines, la ministre Marois nommait un médiateur, Thomas J. Boudreau, qui devait lui soumettre une solution au litige après avoir rencontré les responsables des deux commissions scolaires.

Dans son rapport de médiation, M. Boudreau proposait deux hypothèses, dont celle de construire une nouvelle école.

Mais Pauline Marois indiquait hier que le gouvernement ne dépensera pas 4,2 millions de dollars pour construire une nouvelle école. En ce qui concerne les besoins en places dans ce quartier en pleine explosion démographique, la ministre a ajouté «qu'il faudra réévaluer la situation» plus tard.

La ministre a donc choisi l'autre hypothèse proposée par le médiateur, qui implique un jeu de dominos entre plusieurs établissements.

Ainsi, la ministre oblige la CEPGM à céder son école Coronation à la CECM pour loger les enfants francophones de la CECM du quartier Côte-des-Neiges.

L'école Coronation, qui possède une capacité d'accueil de 550 élèves, n'en reçoit que 259 au secteur primaire et 49 au secteur secondaire.

Ces élèves protestants seront déplacés dans une autre école de la CEPGM, l'Académie Shadd, un établissement de 650 places qui compte actuellement 357 élèves adultes, surtout en formation professionnelle.

Ces élèves adultes seront pour leur part déplacés à l'école Marymount, qui appartient, elle, à la CECM, et qui reçoit des élèves anglophones adultes de la CECM. À

l'école Marymount, donc, on trouverait des élèves anglophones des deux commissions scolaires, forcés de cohabiter.

Pour Michel Pallascio, cette utilisation de l'école Marymount, située derrière Villa Maria et à proximité d'une station de métro, ne pose «aucun problème».

Il reste que la solution imposée par Pauline Marois risque de soulever la colère à la CEPGM.

Dans une déclaration émise hier, le président de la CEPGM, Allan H. Butler, faisait valoir que le dépôt d'une loi nuit à la planification à la CEPGM, avec le processus de consultation avec ses parents, et ne règle aucunement le problème à long terme, puisque les prévisions de la CEPGM font état d'une augmentation de son secteur français dans les prochaines années.



Pauline Marois

Selon Bernard Landry

Ottawa retarde la réouverture de l'usine Kenworth

«Tout ce qui manque, c'est l'effort ultime d'Ottawa», soutient le ministre des Finances

Québec (PC) — N'eût été de la «lenteur administrative» d'Ottawa, les modalités de réouverture de l'usine Kenworth de Sainte-Thérèse seraient déjà connues, a soutenu hier à Québec le ministre des Finances, Bernard Landry.

Le gouvernement québécois, le Fonds de solidarité de la FTQ, Paccar, le propriétaire américain de l'usine, et le syndicat des travailleurs de la Kenworth ont trouvé des «solutions satisfaisantes qui pourraient faire l'objet d'une annonce décisive aujourd'hui (hier)», a précisé le ministre Landry. «Tout ce qui manque, c'est l'effort ultime d'Ottawa».

Est-ce que ce sera fait avant les Fêtes, lui a-t-on demandé? «Je l'espère», a répondu le ministre Landry.

Ottawa fait languir inutilement un millier de familles, selon M. Landry. Avant sa fermeture en août 1995, Kenworth employait 850 travailleurs et assurait encore 150 emplois à des

sous-contractants.

Invoquant des «raisons humanitaires», le ministre Landry a téléphoné jeudi soir à son homologue fédéral, Paul Martin, pour faire bouger les choses aux bureaux des ministres John Manley (Industrie et Commerce) et Pierre Pettigrew (Développement des ressources humaines), et du député Martin Cauchon, responsable du développement régional au Québec.

Le message a porté: M. Cauchon indiquait hier qu'Ottawa aurait lundi tous les documents en mains pour prendre une décision rapide, à savoir un plan d'affaires précisant le nombre d'emplois sauvés, les états financiers récents de Kenworth et la production de camions prévue par Paccar. «On gère des fonds publics», a-t-il dit pour expliquer la prudence d'Ottawa.

Le plan de sauvetage de la Kenworth est axé sur les éléments suivants: ■ un prêt de 30 millions\$ du Fonds

de solidarité de la FTQ;

■ une subvention de 13,5 millions\$ partagée par Québec et Ottawa pour la modernisation de l'usine;

■ un programme fédéral attribuant 8000\$ par emploi sauvé chez Kenworth.

Le nombre d'emplois sauvés reste à déterminer. L'embauche tiendra compte de la demande de camions lourds, un marché difficile ces temps-ci.

Tilley Silk

Pour les sorties élégantes ou les cadeaux recherchés...



Parfait pour les fêtes et en tout temps de l'année. Bien que le tissu ressemble à de la fine soie, ce n'en est pas. Tissé à la japonaise, il est lavable et séchable à la machine, et n'exige qu'un léger repassage (aucun si vous le séchez à la machine). Ces vêtements luxueux vous accompagneront de fête en fête sans coup férir.

Tilley Endurables
1050 ave. Laurier Ouest
272-7791
OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249

FAITES LA FÊTE ET CÉLÉBREZ

LA FIN DE L'ANNÉE AVEC LES PLUS BAS PRIX GARANTIS

LITERIE • BAIN • FENÊTRES • MATELAS • PORCELAINE • CRISTAL • CADEAUX

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50% SUR DES ARTICLES DE MARQUES RÉPUTÉES DANS TOUT LE MAGASIN

CADEAUX

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50% SUR LA PORCELAINE, LA VERRERIE, LA COUTELLERIE, LES ARTICLES-CADEAUX, LES BATTERIES DE CUISINE ET PLUS ENCORE!

Mikasa • Orrefors • Noritake • Lenox • Meyer Waterford • Wedgwood • Pfaltzgraff Guy Degrenne • Lagostina • Kosta Boda Guzzini • Royal Doulton et autres!

NOS PRIX SONT IMBATTABLES!

LAGOSTINA

Provence

Économisez 58%

Prix courant 600\$

Prix de solde à partir de 249\$

«ART INSTITUTE OF CHICAGO»

Tasses de porcelaine, théières et jattes à partir de 9\$

Waterford

Économisez jusqu'à 63%

Achat spécial!

Coupe, vin, ou flûte

Ord. 55\$ - 75\$

Solde de 19\$ à 29\$

PASTA VERDE

Ens. pour pâtes

5 pièces

18\$

TERRACOTTA

Bol pour croustilles et trempette

19\$

PORCELAINE

Evesham Gold

DE ROYAL WORCESTER

Économisez jusqu'à 40%

sur accessoires de service choisis.

Pfaltzgraff

Économisez jusqu'à 20%

Ens. 20 pièces, ordinairement à partir de 120\$

Prix de solde à partir de 89\$

Royal Doulton

Économisez jusqu'à 50%

et recevez des bols à soupe GRATUITS!

Quantités limitées.

TABLE

Scotchgard™

STAINRELEASE™

Nappes Invitation

Choix de 7 couleurs

9\$

Ens. pour la cuisine

4 pièces 4\$

Napperons

à partir de 99¢

BOUTIQUE POUR BÉBÉ

Nous avons un choix incroyable d'articles-cadeaux de d'accessoires!

BAIN

Martex

Stevens

Cannon

Nous offrons les marques les plus réputées!

Serviettes de bains Cannon 3\$

(légères imperfections)

Essuie-mains Martex / Stevens 1\$

Rideaux de douche en tissu 9\$

Rideaux de douche en plastique variés 4\$

Descentes de bain Cannon 5\$

Sorties de bain en ratine 29\$

LITERIE

Springmaid

Martex

Stevens

Wamsutta

Cannon

Dan River

Lawrence

Sheftex

Le plus grand choix de literie et d'accessoires à Montréal, aux plus bas prix garantis

MATELAS

Plus de 100 modèles

LIVRAISON GRATUITE

CADRE GRATUIT À L'ACHAT D'ENSEMBLES

Les 2 meilleures façons d'acheter un matelas de première qualité

OPTION n°1 NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ

OPTION n°2 NE PAYER RIEN AVANT UN AN

Aucun mensuralité • aucun intérêt • aucun dépôt

Charmeur de Sealy

Simple 119\$ ens. 229\$ Grand 169\$ ens. 329\$

Double 139\$ ens. 269\$

Beautysleep Evasion de Simmons

Simple 199\$ ens. 329\$ Grand 279\$ ens. 449\$

Double 249\$ ens. 399\$

MATELAS À EMPORTER À PARTIR DE 36,95\$

PARURES DE FENÊTRES

SERVICE À DOMICILE GRATUIT 341-7810

Jusqu'à 50% d'escompte sur le prix suggéré pour STORES VERTICAUX et HORIZONTAUX • PUSSES • BOUFFANTS • ROMAINS • PERSIENNES • TENTURES • DENTELLES • PARURES DE FENÊTRE COMPLEXES • TISSUS • COUVRE-LITS FAITS SUR MESURE

Ensemble de literie 6 pièces

Incluant douillette, drap contour, drap plat, volant de lit, couvre-oreiller(s) et taie(s) d'oreiller

Simple 49\$ Grand 69\$

Double 59\$ Très grand 79\$

Ensemble de draps en percale

180 fils au pouce carré

Simple 16\$ Grand 32\$

Double 26\$ Très grand 49\$

Couvre-matelas **SIMMONS**

Grand (légères imperfections) 9\$

Oreillers de duvet 24\$

SIMMONS

Oreillers 6\$

Édredons de duvet d'oie blanche

Construction en cloisons 12 po

Simple 69\$ Grand 99\$

Double 89\$ Très grand 139\$

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

Centre
ROCKLAND
341-7810

Place Portobello
BROSSARD
671-2202

Les Galeries
LAVAL
681-9090

Les Promenades de la
CATHÉDRALE
282-9525



CHAQUE JOUR / L'ANNÉE LONGUE

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas!

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%!

robert ackermann, gg.

JOAILLIER GOLDSMITH

1310-540 avenue green

westmount/qué. h3z 2b2

téléphone: (514) 939-5651

ROUNDABOUT

Bagues (pour elle et lui) et pendentifs, disponibles en divers combinaisons de métaux nobles et de pierres précieuses. Il y a des dizaines d'oreilles et des épingles.

TOUS NOS BIJOUX SONT CONÇUS ET EXÉCUTÉS DANS NOS ATELIERS

SUR RENDEZ-VOUS

MEMBRE DU COMITÉ ST-LAURENT

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

TVA s'inquiète

(Le Devoir) — Dans une intervention de nature inusitée, le réseau TVA s'est publiquement inquiété hier de la possible disparition d'événements culturels et sportifs à la suite des restrictions imposées sur la commande de tabac. La direction de TVA, qui ne diffuse à peu près pas d'émissions sur les festivals et événements sportifs tels le Grand Prix — c'est plutôt Radio-Canada —, a néanmoins cru opportun de faire savoir au gouvernement du Québec et aux organismes touchés par cette polémique de commandite que « nous pourrions être un intervenant ». « Nous sommes prêts à nous asseoir et à discuter avec le gouvernement, nous sommes prêts à participer à la recherche de solutions », a précisé hier la porte-parole du réseau. « Le réseau TVA tient à affirmer qu'il est urgent que tous les intervenants participent à trouver des solutions pour assurer le financement et la pérennité de ces événements », a déclaré la direction du réseau, sans pour autant avancer de solution concrète.

Création de 120 emplois

(Le Devoir) — La coopérative des travailleurs de Vivatex prend ces jours-ci la relève de Vivatex inc. qui, après avoir acquis des actifs de Dominion Textiles, avait cessé ses opérations en octobre 1995. Cette coopérative où est active la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) créera 120 emplois durables, dont 100 sont disponibles immédiatement; elle bénéficie d'un financement de 1,2 million de dollars du gouvernement fédéral par l'entremise du Fonds transitoire pour la création d'emplois. La coopérative pourra aussi compter sur une mise de fonds des travailleurs et des dirigeants (400 000 \$), sur la Société de développement industriel (625 000 \$), sur des investisseurs privés, sur le Fonds de développement économique La Prade de Trois-Rivières et sur un prêt conjoint de un million, consenti par la Banque de développement du Canada et la Banque Toronto-Dominion. Le projet de relance nécessite au total une mise de 4,3 millions.

La FTQ crie victoire

(Le Devoir) — Après 18 mois d'efforts de la part d'un syndicat des TUAC (Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce), la FTQ crie victoire puisque, par un vote de 174 contre 132, les salariés de la charcuterie Olymel (Magog) viennent de répudier leur syndicat de boutique. Olymel est spécialisée dans l'abattage et le traitement de la viande de porc et fabrique entre autres les saucisses Tallefer. Olymel est possédée à 50 % par la Coopérative fédérée du Québec.

Mère Teresa souffre encore

Calcutta (AP) — Mère Teresa souffrait toujours hier de broncho-pneumonie, malgré l'administration de massages et d'antibiotiques. Toutefois, ses médecins ont précisé que son cœur allait un peu mieux. Ces problèmes pulmonaires empêchent toujours de savoir quand la religieuse de 86 ans pourra quitter le Centre de recherche cardiologique B. M. Birla à Calcutta. Les médecins ont précisé qu'elle avait passé une mauvaise nuit et qu'elle avait beaucoup toussé.

Blanchiment d'argent

L'escouade anti-gangs du SPCUM s'est intéressée au barrage Winneway, en Abitibi

Faute de moyens, la police n'a pu pousser son enquête aussi loin que souhaité

Le dossier du blanchiment d'argent aura fait couler beaucoup d'encre avant et pendant les travaux de la commission Doyon, qui enquête sur la production privée d'électricité notamment au moyen de petites centrales. On y a appris hier qu'en raison de leurs moyens limités, les escouades de renseignements sur le crime organisé n'ont pas été aussi loin dans ce dossier qu'elles l'auraient souhaité.

LOUIS-GILLES
FRANÇOIS
LE DEVOIR

L'ancien chef des renseignements du Service de police de la CUM, le sergent Gilbert Côté, a demandé en 1995 à l'escouade anti-gangs de fouiller le dossier du barrage de Winneway parce que deux pistes de blanchiment d'argent semblaient s'y croiser.

Aucune accusation criminelle n'est sortie de ce supplément d'enquête, ce qui est généralement le cas des opérations de renseignement, qui se consacrent principalement à suivre l'évolution du crime organisé. Les pistes examinées par ces limiers débouchent sur des accusations crimi-

nelles lorsque les enquêteurs jugent opportun d'ouvrir leur jeu.

Le sergent Côté a raconté qu'il avait rencontré le 12 mai 1995, soit avant le déclenchement de l'enquête Doyon, le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, pour l'entretenir des pistes suivies par ses services. Il a aussi parlé et instruit par écrit en juin 1995 le ministre de la Justice de l'époque, Serge Ménard, des pistes que pouvaient pousser plus loin les enquêteurs. Depuis, il a pris sa retraite mais il a laissé entendre que les policiers n'avaient pas toujours poussé leurs enquêtes aussi loin que voulu en raison de leurs moyens limités.

D'un côté, a-t-il expliqué, son escouade avait appris que des limiers

américains avaient arrêté le promoteur montréalais de petites centrales, Peter Kuczer, et avaient porté contre lui des accusations criminelles de blanchiment d'argent après l'avoir arrêté avec, en poche, un million de dollars qu'il s'appropriait à déposer dans une banque de Floride, offerts par des policiers qui se faisaient passer pour des intermédiaires du cartel de Cali. Cette affaire, qui fut réglée par une entente hors cour confidentielle, n'était pas prise à la légère car le promoteur montréalais se disait capable de blanchir jusqu'à 100 millions dans ses projets de petites centrales.

D'autre part, les policiers savaient qu'un auteur suisse, Jean Ziegler, dans un livre-choc, et un rapport de la Guardia di Finanza, en Italie, avaient publiquement mis en cause la banque suisse Mirilis SA dans des opérations de blanchiment.

Or, a ajouté le policier, on retrouve le nom de Mirilis dans près de 25 projets québécois de petites centrales. C'est parce qu'on retrouvait des acteurs de ces deux filières dans le dossier du barrage Winneway, en Abitibi,

que M. Côté a demandé un supplément d'enquête à l'anti-gangs en mars 1995.

La commission doit d'ailleurs au début de la semaine rendre publiques les recherches d'un de ses enquêteurs dans ce dossier d'une grande complexité corporative.

Le responsable du renseignement au SPCUM a aussi reconnu avoir pris connaissance du rapport « anonyme » produit par Alain Saladzius, un fonctionnaire des Affaires municipales, et Anne-Marie Saint-Cerny, une agente de communications, des personnes qu'il a rencontrées à quelques reprises. Il a dit que ce document contenait « une quantité importante d'informations » sur les aspects énergétiques, environnementaux et corporatifs. Les auteurs, a-t-il ajouté, ont « fait un effort important » comme simples citoyens pour éclairer ce dossier.

Il a aussi reconnu qu'il n'avait pas vérifié toutes les hypothèses et les pistes suggérées dans ce rapport, communiqué par les auteurs à la police et au ministre Chevrette. Mais il a résisté au procureur d'Hydro-Québec

qui a tenté, mais en vain, de lui faire dire que cela aurait fait partie de ses responsabilités. Le policier, qui estime qu'il revient plutôt à la commission de faire cette vérification, a reconnu que les suppléments d'enquête réclamés par lui n'ont pas débouché sur des poursuites criminelles. Il n'a cependant pas dit que le dossier était clos pour autant.

Le juge Doyon a d'autre part affirmé hier sans ambiguïté que tout le témoignage d'Alain Saladzius, un des auteurs du rapport anonyme, est entièrement protégé par la Loi des commissions d'enquête et qu'il ne pourra jamais être invoqué devant les tribunaux. Le juge Doyon a ajouté que le « rapport anonyme », qui n'a pas été mis en preuve en raison de son caractère hypothétique, est frappé d'une ordonnance de non-publication. Le magistrat a apporté ces précisions après avoir appris que la société Hydroméga avait demandé à Alain Saladzius, sous peine de poursuites en libelle, de se rétracter sur le contenu de ce document... confidentiel par ordre du tribunal!

Aide sociale

L'autorisation du dépôt direct inquiète les prestataires

Des propriétaires pourraient, croit-on, exiger des paiements préautorisés comme condition à la signature du bail

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Les assistés sociaux protestent contre la décision du gouvernement du Québec d'autoriser le dépôt direct de leur chèque d'aide sociale dans leur compte de banque. Et ils craignent que cette première mesure n'ouvre la porte aux pressions faites par les propriétaires pour obtenir des paiements préautorisés à même les comptes de banque des assistés sociaux.

Une fois que le dépôt direct du chèque d'aide sociale sera implanté, les locataires assistés sociaux craignent que le paiement préautorisé devienne conditionnel à la signature d'un bail.

Dans un communiqué daté du 26 novembre, le ministère de la Sécurité du revenu mentionnait que ce mode de paiement pourrait générer « des économies de un million de dollars annuellement pour le gouvernement si l'ensemble des prestataires y adhèrent ». Plus loin, le ministère ajoute que les institutions financières, qui se plaignent depuis longtemps de l'achalandage et des frais administratifs qu'occasionne l'émission mensuelle de chèques, « accueillent avec soulagement l'introduction du dépôt direct des prestations d'aide sociale ».

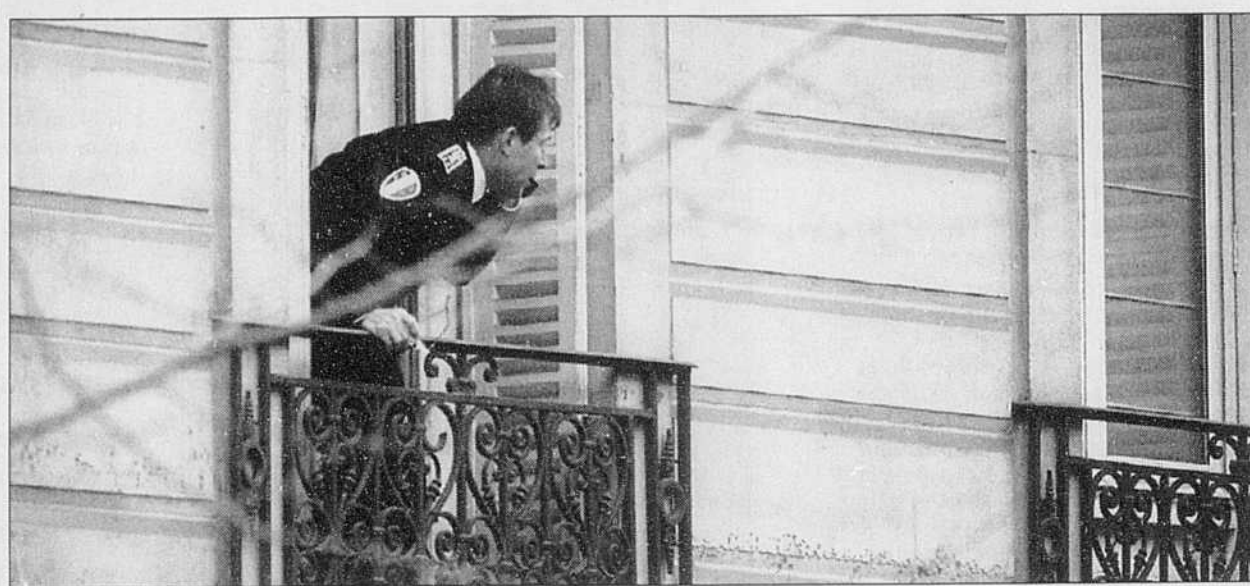
Cependant, de leur côté, les représentants des assistés sociaux estiment d'une part qu'ils n'ont pas de cadeaux à faire aux banques et, d'autre part, que leur revenu de subsistance est si peu élevé qu'il exige par moments le report de certains paiements. Or, les propriétaires essaient depuis longtemps de se préva-

loir d'un droit de saisie de l'aide sociale. Par exemple, Sylvie Doyon, assistée sociale, a déjà dû appeler la police pour empêcher sa propriétaire de prendre son chèque d'aide sociale à même son courrier. Le paiement préautorisé s'apparenterait, aux yeux des représentants des assistés sociaux, à un mode de saisie. Ceci est d'autant plus vrai que l'argent déposé dans le compte sera considéré comme de l'argent liquide. Advenant une tentative de saisie, il reviendra aux assistés sociaux, affirme Claudette Champagne, du Front commun pour les personnes assistées sociales du Québec, de prouver que cet argent provient de prestations d'aide sociale.

Mme Champagne estime que le paiement préautorisé garantirait le paiement au propriétaire, à Hydro-Québec ou à Gaz Métropolitain, alors que la possibilité de manger pour les assistés sociaux, elle, ne sera pas garantie au bout du compte.

Or, dans son communiqué, le ministère de la Sécurité du revenu écrivait qu'il « devient plus simple pour la personne prestataire de gérer son budget puisque les ententes volontaires de paiements préautorisés aux fournisseurs de services sont facilitées par le dépôt direct ». Selon Mme Champagne, le revenu des assistés sociaux est si bas qu'il n'est pas « gérable ».

Par ailleurs, les assistés sociaux craignent la coercition faite par les banques pour mettre en vigueur cette mesure dite volontaire. En effet, on relève déjà des pressions faites par les caissiers des banques pour qu'ils s'inscrivent le plus rapidement possible au régime de dépôt direct.



Un policier discute au téléphone avec des collègues sur un balcon d'un immeuble du boulevard Haussmann, à Paris, où un homme a pris en otages une trentaine de personnes pendant plusieurs heures hier.

Prise d'otages au cœur de Paris

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris (AFP) — Un ex-employé de banque au chômage a retenu en otages plusieurs personnes, dont une femme enceinte, pendant plusieurs heures hier dans les locaux d'une banque privée en plein cœur de Paris, avant de se rendre à la police.

Selon des sources judiciaires, une trentaine de personnes se trouvaient dans des locaux de la Banque AD Capital, au troisième étage d'un immeuble situé boulevard Haussmann lorsque cet ex-employé, Jean Former, âgé de 45 ans, a fait irruption armé d'une carabine de 9 mm à grenailles en mijournée. Un coup de feu — volontaire ou involontaire — est parti faisant deux blessés parmi le personnel de la banque. Une femme de 38 ans a été blessée au visage par des projections de grenaille et un homme de 40 ans a été touché à l'abdomen, a-t-on appris de source médicale. Rapidement, d'importantes forces de police ont bouclé

un large périmètre tout autour de l'immeuble, boulevard Haussmann, une artère commerçante très fréquentée à l'approche des fêtes de Noël. Initialement les forces de l'ordre pensaient que l'homme avait pris en otage la totalité des personnes se trouvant dans les locaux, soit environ 35 personnes. Mais peu à peu les employés d'AD Capital ont quitté l'immeuble, tandis que des policiers investissaient le bâtiment. L'homme, pour sa part, s'était retranché, dans un bureau avec trois otages, dont une femme enceinte.

Les blessés ont été évacués et hospitalisés quelques heures. Après des négociations, le preneur d'otages a laissé sortir deux personnes, puis, peu après 15h locales, a libéré son dernier otage avant de se rendre à la police, sans violence.

Selon les premiers éléments de l'enquête, Jean Former, qui avait été licencié de la banque AD Capital, avait récemment essuyé un refus en tentant d'y retrouver son emploi. Il était encore interrogé par la police en fin d'après-midi et devrait être inculpé.

LES PREMIERS SOULIERS HABILLÉS À COURIR LE MARATHON

Rockport®



Style: Boston common
Couleur: Noir
Pointures: 7 - 15
Largeurs: B, D, 2E (N, M, W)

TERRA TF FIRMA

LE CORDONNIER

Retrouvez la terre ferme

LES COURS MONT-ROYAL
Métro Peel (514) 845-3007
CENTRE EATON DE MONTRÉAL
Métro McGill (514) 985-2297

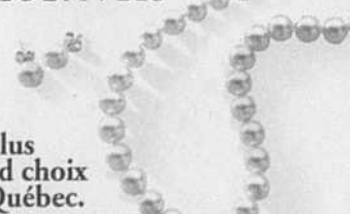
DE QUOI FAIRE RÊVER LE PÈRE NOËL!!!

BRACELET TENNIS



Total
0.50 carat 588 \$ Prix courant 1176 \$
1 carat 1088 \$ Prix courant 2176 \$
Aussi disponible jusqu'à 4 carats.

LES PERLES ...
UNE IDÉE DES PLUS
CULTIVÉES



Le plus grand choix au Québec.

Perles des mers du sud et Perles Noires de Tahiti également disponibles.

SOLITAIRE



0.25 carat 458 \$ Prix courant 916 \$
0.50 carat 788 \$ Prix courant 1576 \$
1 carat 2788 \$ Prix courant 5576 \$

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

JONC ANNIVERSAIRE



888 \$ Prix courant 1776 \$
Diamants E-F



LE PARCHMIN

DEPUIS 1966

Dédié à l'intégrité et au meilleur prix.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Le Cheese Shoppe

Établi depuis 1934



SPÉCIALITÉS FROMAGES
ET PRODUITS
D'IMPORTATIONS

• CADEAUX CORPORATIFS ET PERSONNALISÉS

• PRODUITS IMPORTÉS
DES 4 COINS DU MONDE:
fromages, pâtes, chocolats belges, caramels écossais,
bonbons, confitures anglaise ou québécoise, gelées
de vin et sirop de champagne

• Cheddar âgé de 5 ans et plus, vieilli naturellement
par la maison

425, de Maisonneuve Ouest, Montréal Tél.: (514) 849-1232

• LES ACTUALITÉS •

Pleins feux sur le plan fédéraliste du PLQ

Le concept de «société distincte» est mort et enterré. Peut-on le ressusciter?

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le document constitutionnel du Parti libéral du Québec (PLQ) est-il «vraiment fédéraliste», comme le prétend *The Gazette*, ou «distinctement dangereux», ainsi que le soutient *The Ottawa Citizen*?

Tels sont deux des points de vue exprimés en éditorial concernant le projet soumis aux militants, sous le titre «Reconnaissance et interdépendance». En voici un troisième, celui qu'exprime *The Toronto Star*, souhaitant que l'on donne enfin aux Québécois des raisons de croire au fédéralisme.

Les chroniqueurs sont aussi partagés, l'un parlant de «masochisme» des libéraux, un autre décrétant que le concept de «société distincte» est bel et bien mort et enterré, un troisième se résumant brutalement: *Danny Boy — We told you NO!*

Le plan fédéraliste du PLQ, rafraîchissant et sans ambiguïté, est bienvenu, écrit le quotidien anglophone de Montréal. «Il reflète une compréhension profonde du Canada et le désir sincère de travailler avec le reste du pays au bénéfice de tout le monde. La proposition, qui sera soumise à l'appro-

bation des militants en mars, ne comporte pas d'ultimatums ou de menaces de couteau sur la gorge. Pour un parti qui a tenu diverses positions à demi fédéralistes au cours des années récentes, c'est un pas majeur qui mérite crédit.»

Gare à l'effet boomerang

En cherchant l'appui des autres provinces, Daniel Johnson doit manœuvrer avec beaucoup d'attention, avertit *The Gazette*. «Hors Québec, si les Canadiens ont l'impression que les politiciens concoctent des marchés derrière des portes closes sur des sujets aussi névralgiques que la reconnaissance du Québec comme société distincte, il pourrait y avoir un effet boomerang qui alimenterait le séparatisme au lieu de l'affaiblir. Au lieu de renforcer le Canada, il y a un risque que sa stratégie l'affaiblisse.»

The Gazette invite M. Johnson à ne rien précipiter et à ne pas se contenter de convaincre les premiers ministres. «À la fin, toute proposition, si bonne soit-elle, aura la chance de réussir seulement si les Canadiens l'acceptent. Tel est le vrai défi des fédéralistes.»

L'affaire est déjà entendue, s'il n'en tient qu'au *Ottawa Citizen*. Sous le titre «distinctement dangereux», en effet, ce quotidien de l'autre capitale

presse le PLQ de se concentrer sur les emplois et la sécurité économique plutôt que sur le concept de «société distincte». «Le chef libéral Daniel Johnson joue avec le feu: lui et le pays pourraient se brûler sérieusement. Johnson pense erronément [foolishly] qu'il peut gagner la prochaine élection provinciale en brandissant l'engagement des autres provinces à reconnaître le Québec comme "société distincte" dans la Constitution.»

C'est un cheval mort depuis Meech et Charlottetown, quoi que les politiciens en disent. «Ressusciter des propositions constitutionnelles qui divisent ne fera que montrer aux Québécois les inconvénients, non les avantages, de la Confédération, aidera le PQ à gagner la prochaine élection et gardera le Canada déstabilisé», conclut le *Citizen*.

Il faut donner aux Québécois des raisons d'avoir confiance au Canada, opine *The Toronto Star*. «Sous la direction de Daniel Johnson, le PLQ exprime un enthousiasme sincère, pour la première fois depuis longtemps, envers la Confédération. Ce parti reconnaît, franchement et sans honte, que le Ca-

nada fonctionne, que le Québec a pleinement bénéficié de la Confédération et que le besoin de changement peut être satisfait sans détruire la fédération.»

Cette défense robuste, qui met l'accent sur la reconnaissance et l'interdépendance du Québec, repose du fédéralisme effronté de Robert Bourassa, selon le plus grand quotidien du Canada. Johnson aura désormais tous les éléments requis pour en appeler au désir inné des Québécois de faire équipe avec le reste du pays. Il faut aussi que les politiciens des autres provinces livrent la marchandise promise lors du référendum, conclut le *Star*.

Andrew Coyne, columnist de *Southam News* et dont la prose est publiée d'un océan à l'autre, est plus critique.

«La décadence du fédéralisme canadien peut être mesurée par les ronronnements de plaisir qui, un peu partout au pays, saluent la position constitutionnelle du PLQ. Il y a, peut-être, progrès en ce sens que le présumé champion du fédéralisme au Québec ne flirte plus ouvertement avec le séparatisme. Mais le document du

PLQ n'est pas, non plus, tout à fait fédéraliste. Il s'agit plutôt idéalement d'interprovincialisme.»

La bonne nouvelle, écrit Coyne, c'est que le PLQ reconnaît que le Canada n'est pas brisé; la mauvaise, c'est qu'il veut quand même le réparer. Le ton du document est agréable, mais sa substance est fort désagréable. «La société distincte, la rétrocession, un pouvoir de dépenser du fédéral muselé, pas de réforme du Sénat, bref, la même position que le Parti libéral fédéral.»

Dans la même veine, en plus populiste, Michael Harris se moque de Danny Boy (Johnson junior) et répète que le Canada a dit NON aux prétentions du Québec. «C'est comme si Ford remettait sa Edsel sur le marché», écrit-il d'emblée dans *The Toronto Sun*. Le chef du PLQ devrait changer de carrière et se mettre à vendre des autos d'occasion...

Son collègue Gordon Gibson, dans *The Globe and Mail*, est plus conciliant: les libéraux du Québec trouveront-ils ailleurs des oreilles compréhensives? Ce serait une grave erreur de tourner le dos à une louable initiative qui comporte de graves dangers pour les souverainistes et une grande chance pour nous. Il faudra négocier ferme, évidemment. Mais des compromis

sont possibles de part et d'autre, conclut le columnist de la Colombie-Britannique.

Plus près de nous, à Ottawa et à Montréal, les chroniqueurs sont plus sévères.

Réclamer encore la société distincte pour le Québec, c'est le bouquet, se lamente Joe Houlden, dans *The Ottawa Citizen*. «En clair, le Canada anglais démontre de plus en plus d'intolérance au fait que ses valeurs sont sacrifiées sous prétexte d'unité nationale, et la société distincte en est le symbole. Quand il lui faudra réaffirmer ses valeurs dans une nouvelle Constitution canadienne, il le fera avec ou sans le Québec.»

Quant aux columnists de *The Gazette*, leurs titres sont fort explicites.

Exercice masochiste, écrit Don MacPherson: le projet libéral heurtera le Canada. Et il insiste: une nouvelle chicane sur le «statut particulier» est dangereuse.

Concluons avec l'ineffable Bill Johnson, désormais présenté comme «journaliste pigiste et activiste des droits de la minorité qui vit à Gati-neau»: les mythes tribaux résonnent encore, écrit-il hier, toujours obsédé par Groulx. «Non, merci. La Constitution peut attendre jusqu'à ce que le Québec prenne de la maturité.»



Nouveau confort

Vous êtes à la recherche d'une maison neuve ?

Hydro-Québec vous propose un confort accru, jusqu'à 50 % d'économie* sur vos frais de chauffage et la tranquillité d'esprit.

Nouveau confort, c'est:

- une combinaison de mesures efficaces en matière d'étanchéité, de ventilation, d'isolation et de fenestration;
- le savoir-faire de constructeurs compétents, spécialement formés et accrédités par

Hydro-Québec pour optimiser ces mesures selon votre budget et vos besoins:

- un contrôle rigoureux de la qualité sur le plan énergétique grâce à des inspections effectuées par des experts en bâtiments;
- l'assurance d'une performance énergétique supérieure, certifiée par Hydro-Québec.

L'option Nouveau confort est adaptée à toutes les maisons, peu importe le modèle.

Si vous envisagez d'acheter une maison neuve, appelez sans tarder un constructeur accrédité.

*Par rapport à une maison construite selon les normes en vigueur.

Visitez les maisons témoins des entrepreneurs accrédités de la région de Montréal:

Les habitations Signature
8471, rue Ouimet
Brossard
(514) 462-9721

Habitation Classique
Coin Dijon et Montarville
Boucherville
(514) 449-4415
À compter de janvier 1997.

Construction Voyer
et Tremblay Inc.
Boisé Chomedey
4546, rue Hurtubise
Chomedey, Laval
(514) 688-8666
(514) 978-9800

Groupe St-Luc Habitation Inc.
12271, ave Pierre Baillargeon
Rivière-des-Prairies
(514) 642-7331

Pour en savoir plus ou pour obtenir la liste complète des constructeurs formés ou accrédités par Hydro-Québec, composez ÉNERGIE à Montréal ou 1 800 ÉNERGIE ailleurs au Québec.



LE DEVOIR POLITIQUE

Suppression de 15 000 postes dans la fonction publique

Marois ne siège plus au Conseil du trésor

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Québec — La ministre de l'Éducation Pauline Marois a perdu son siège au Conseil du trésor au profit du ministre des Relations internationales Sylvain Simard.

L'attachée de presse du premier ministre Lucien Bouchard Marthe Lawrence a cependant affirmé qu'il ne fallait pas voir là un désaveu à l'endroit de Mme Marois.

Elle a expliqué que la ministre commençait à manquer de temps, elle qui a reçu de nouvelles responsabilités la semaine dernière, soit l'implantation de la politique familiale du gouvernement.

«On a envisagé de la cloner, mais la technologie n'est pas au point», a blagué l'attachée de presse de Mme Marois, Christiane Miville-Deschênes. Elle a affirmé que c'était la ministre elle-même qui avait demandé à se retirer du Conseil du trésor.

L'attachée de presse a expliqué que Mme Marois était déjà membre du conseil des ministres et du comité des priorités, et qu'elle présidait le comité de l'éducation et de la culture. Ce qui lui fait déjà trois rencontres par semaine, quand il n'y a pas de réunions spéciales. Sans compter les responsabilités liées au ministère de l'Éducation, un très gros ministère.

Mme Miville-Deschênes a assuré que Mme Marois continuera à aller aux réunions du Conseil du trésor lorsqu'il s'agira de défendre un dossier.

Le porte-parole libéral en ce qui concerne le Conseil du trésor, le député de Westmount-Saint-Louis Jacques Chagnon, a affirmé que le retrait de Mme Marois constituait une mauvaise nouvelle pour le ministère de l'Éducation, parce que normalement, les ministres qui siègent au Conseil du trésor ont une longueur d'avance sur les autres pour faire avancer leurs projets.

Il a déclaré que la nomination de M. Simard était un peu étrange. Mais il a affirmé qu'il se retrouvait avec un ministre «un peu cul-de-jatte», beaucoup diminué après une série de compressions budgétaires. «Il a sûrement plus de temps que Mme Marois», a-t-il indiqué. Il a ajouté que le premier ministre voulait peut-être aussi le préparer à d'autres défis, lui permettre de développer une expertise sur des sujets différents.

EN BREF

Bloc: Jean Alfred est dans la course

Ottawa (PC) — Sa candidature est presque passée inaperçue jusqu'à maintenant, mais l'ancien député péquiste Jean Alfred a l'intention de faire parler de lui en participant à la course à la direction du Bloc québécois. Se qualifiant d'inconditionnel de la souveraineté, M. Alfred souhaite faire la preuve, à Ottawa, que les Québécois sont mal servis par le régime fédéral, un régime qui place les intérêts des anglophones avant ceux des francophones. «Quand on est à Ottawa, comme la grande majorité des députés sont du Canada anglais, les décisions sont prises non pas en fonction du Québec mais en fonction du développement optimum du Canada anglais. Il faut le dire, et il faut que les Québécois le sachent», a-t-il expliqué hier.

La date du 1^{er} juillet sera difficile à respecter

Pour que l'objectif puisse être atteint, il faudra que les primes de départ soient alléchantes et les programmes adaptables selon les secteurs

Si le gouvernement et les syndicats du secteur public en viennent à s'entendre sur la base de la proposition rendue publique hier, 15 000 employés de l'État devront quitter leur poste. Des moins jeunes, mais des jeunes aussi.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

La quasi-entente entre le gouvernement et ses employés vise le départ de 15 000 personnes travaillant actuellement au sein du secteur public, sans remplacement. Ces retraites ou départs assistés seront financés par les surplus éventuels des régimes de retraite «constatés conjointement» ainsi que par une mise de fonds équivalente du gouvernement.

Il s'agit là du point majeur de la proposition puisque les 100 millions qui font présentement défaut au budget gouvernemental en cours seront rapidement éponges, selon les secteurs, par des journées de congé non rémunérées ou un report de la date d'en-

trée en vigueur de l'augmentation de 1 % prévue pour le 1^{er} janvier. À partir de cette date, les deux parties auront deux mois pour s'entendre sur la nature réelle des surplus des régimes de retraite et sur un vaste programme de départs assistés, qui devra être assez généreux pour inciter 15 000 employés de l'État à laisser volontairement leur poste. Une opération périlleuse et loin de remporter un succès garanti, selon certains.

Le spécialiste de ces questions à la CEQ, Pierre Duval, croit que l'échéancier sera difficile à respecter. Pour atteindre l'objectif de 15 000 au 1^{er} juillet, les primes de départ devront donc être très intéressantes. «La proposition gouvernementale n'a pas du tout été discutée du point de vue technique. Ça suppose toutes sortes de rencontres pour

parler d'un certain nombre de choses. Tout reste à peaufiner, confirmer, ventiler et discuter. Pour que les gens soient intéressés à partir, il faut aller vérifier le niveau des besoins.»

Le gouvernement révélait cette semaine que 2500 fonctionnaires avaient profité des programmes de départ offerts par leur employeur l'été dernier. Une économie de 115 millions pour l'État, même si, en moyenne, on a dû déboursier 50 000 \$ par employé. Du côté des fonctionnaires, on croit donc que les gens qui devaient quitter l'ont déjà fait.

Cependant, selon des données de la CARRA (Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance), il y aurait suffisamment de syndiqués susceptibles d'être intéressés par des départs assistés pour atteindre la cible de 15 000. C'est le cas de ceux qui ont plus de 50 ans et qui travaillent dans le secteur public depuis plus de 20 ans.

Le président de la CARRA, Michel Sanschagrin, croit d'ailleurs que la proposition telle qu'énoncée vise plus

que les employés qui approchent de l'âge de la retraite. «Dans le secteur public, il y a environ 15 000 personnes dans la fin cinquantaine en montant. Mais sur une base volontaire, il faudra toutefois élargir les critères et les balises pour atteindre la cible.»

À la CEQ, par exemple, chez les enseignants, très peu de membres ont plus de 60 ans. Les employés de soutien sont, par contre, plus âgés, mais les professionnels de la CEQ sont des employés du secteur public depuis peu et seraient donc désavantagés par une retraite anticipée. Les programmes de départ devront donc être adaptables selon les secteurs, mais l'un des objectifs poursuivis par le gouvernement demeure le renouvellement des effectifs dans les services publics. Par contre, si les programmes de départ sont vraiment intéressants, il n'est pas dit que plusieurs jeunes ne partiront pas en quête d'une réorientation de carrière, même s'ils risquent de le faire au détriment de leur régime de retraite. La question est donc fort complexe de-

vant un échéancier si court. «C'est le gouvernement qui a un objectif de 15 000», indique M. Duval. Si on constatait qu'on avait seulement 400 millions de surplus disponibles, il devra mettre la main dans sa poche. C'est purement au stade de spéculation.»

Aux yeux des syndiqués, c'est bien le gouvernement qui a une question d'occupation, de carrière, de famille... «Ce n'est peut-être pas le montant d'argent qui pose problème en soi, c'est le départ. Si c'était dans votre profil de carrière de travailler encore deux ou trois ans en qu'on vous dise, du jour au lendemain, que ce sera dans trois mois, c'est là que ça risque de bloquer. Ça suppose une logistique correcte pour que les gens partent de façon humaine. Il ne faut pas que ce soit des retraites sous pression.»

M. Duval souligne toutefois que les syndicats sont habitués de travailler vite à trouver des solutions. «Après les tourtières, comme disait Mme Pagé, on va être capables de cibler les syndiqués les plus aptes à partir. Mais on veut y arriver le plus tôt possible pour que les gens aient le temps de se faire à l'idée.»

Radio-Canada International

Ping-pong sur ondes courtes

La survie de la voix du Canada sera-t-elle assurée au prix de son indépendance ?

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Radio Canada International, ce petit service qui réussit à diffuser dans sept langues pour 60 millions d'individus, survivra donc, finalement. Mais cela ne veut pas dire pour autant que son statut soit définitivement réglé.

Car en annonçant, jeudi soir, que ce service canadien d'information à l'étranger survivrait, les ministres des Affaires étrangères et du Patrimoine, Lloyd Axworthy et Sheila Copps, ont également indiqué que RCI s'intégrerait désormais «à la nouvelle stratégie d'information internationale du gouvernement fédéral». Hum! Voilà que le service, pour lequel le gouvernement ne pouvait trouver 16 millions il y a une semaine, devenait tout à coup un maillon indispensable de la chaîne d'information canadienne à l'étranger.

Il n'en fallait pas plus pour que le personnel et la direction de RCI, qui se sentent comme une balle de ping-pong entre la Société Radio-Canada et le gouvernement et entre les différents ministères du gouvernement, sentent

poindre une inquiétude. Et s'ils allaient perdre l'indépendance qui fait leur crédibilité depuis leur mise au monde, en 1945, au terme du second conflit mondial, dans le but d'offrir une voie démocratique aux pays du bloc communiste?

Bien plus que Voice of America, la radio internationale des États-Unis, RCI, jusqu'à maintenant reliée administrativement à Radio-Canada, a toujours été jugée davantage indépendante de son gouvernement.

«Dans le passé, explique le directeur des programmes de RCI, Allan Familant, le ministère des Affaires étrangères a toujours souhaité que nous restions indépendant; il est important que nous puissions continuer à parler du Canada en bien et en mal.»

Conscient que la crédibilité du service s'appuie sur son indépendance, le ministre des Affaires étrangères, M. Axworthy, a déclaré hier, à l'issue d'un discours prononcé à Winnipeg sur la politique étrangère du Canada, qu'il n'était pas question que RCI devienne la voix du gouvernement canadien mais qu'elle reste celle du Canada. Le gouvernement, comprend-on, veut avant tout que les installa-

tions technologiques de RCI soient mieux utilisées et c'est par cette entremise qu'il réévaluera le rôle du service dans la stratégie d'information canadienne à l'étranger.

Peu connu des auditeurs canadiens, le service est particulièrement prisé des militaires et des gens d'affaires canadiens qui voyagent. Il est également reçu dans une foule de pays, ses émissions étant parfois diffusées sur les stations de radio nationales. Certaines émissions sont diffusées par satellite, d'autres sur ondes courtes. Constitué de 200 personnes en 1991, le service, dont le siège social est à Montréal, est aujourd'hui composé de 123 personnes et dispose d'un budget de 16 millions. Contrairement à l'an passé, la Société Radio-Canada ne participera pas au financement du service. Le budget provient avant tout des ministères du Patrimoine et des Affaires étrangères.

«On ne peut pas demander à Radio-Canada de faire un choix entre Rimouski et la Russie», résume M. Familant qui aimerait tout de même garder un lien administratif avec la Société, question de préserver l'indépendance journalistique.

Le rapport fédéral sur les droits d'auteur

Les créateurs se réjouissent, les radiodiffuseurs enragent

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Le dépôt aux Communes du rapport du Comité permanent du Patrimoine Canadien sur les modifications apportées au projet de loi sur les droits d'auteur a eu tôt fait hier de susciter des réactions de la part des principaux lobbys concernés par la question.

Si les créateurs — auteurs, compositeurs et interprètes — se disent satisfaits des amendements apportés au projet de loi original, les radiodiffuseurs, eux, enragent.

Le président de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française et vice-président des opérations à Radio-Mutuel, Michel Arpin, se dit surtout préoccupé par l'interdiction faite désormais aux radio-diffuseurs de reproduire tout disque compact gratuitement. «Pour préserver les copies originales ou faciliter la mise en ondes, nous devons, à partir de la version laser, effectuer une copie sur une cartouche ou un

serveur informatique», explique-t-il.

Ainsi, continue M. Arpin, dans les provinces où des sociétés de perceptions de droits d'auteurs existent, les radio-diffuseurs devront verser des redevances. «Or, une telle société de perception n'existe qu'au Québec, ce qui signifie que les radio-diffuseurs francophones devront payer des redevances [pour les chansons francophones] et que les radiodiffuseurs anglophones en seront exemptés», déplore-t-il.

Michel McCabe, président de la Canadian Association of Broadcasters, abonde dans ce sens. «Tout a fait illogique. Que les radiodiffuseurs du Québec et de l'extérieur du Québec

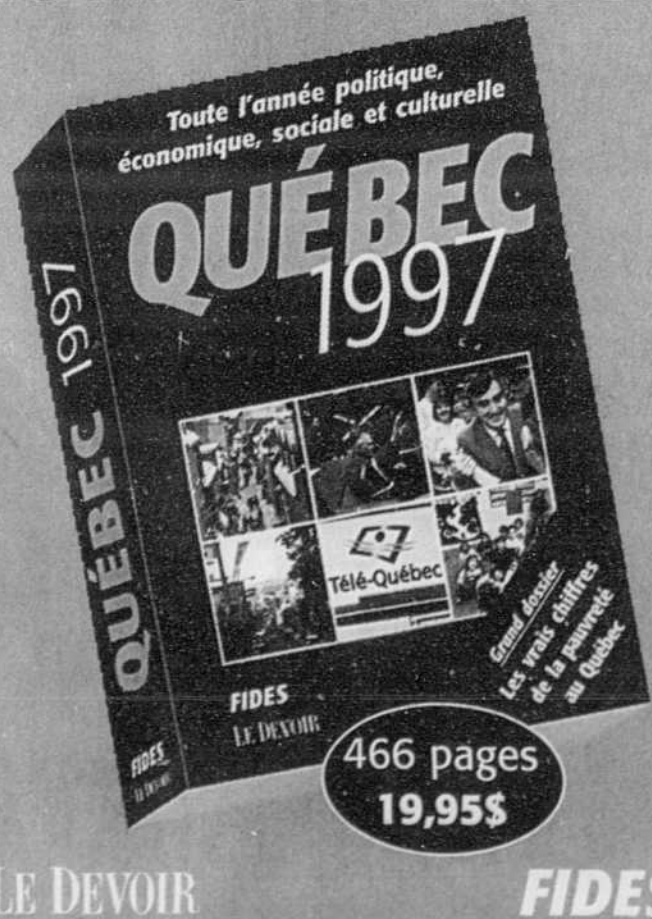
aient à payer davantage pour diffuser de la musique francophone est discriminatoire.»

Et pourtant, du côté de ceux qui la font, cette musique francophone, c'est la joie: les interprètes, comme les auteurs-compositeurs, se voient confirmer la reconnaissance de leurs droits d'auteurs contenue dans le projet de loi original; les exceptions faites aux musées et aux écoles ont été limitées; l'implantation graduelle du droit d'auteur a été raccourcie de cinq ans à trois ans, ce qui signifie que les radiodiffuseurs pourraient devoir payer un plein tarif d'ici l'an 2000 aux créateurs et interprètes.

La directrice générale de la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec, Francine Bertrand-Venne, se dit satisfaite. «À première vue, il s'agit d'un pas dans la bonne direction. On se réjouit de ce que le législateur canadien ait compris les préoccupations des créateurs et on espère qu'il restera courageux.»

Comme elle, le porte-parole de l'ADISQ Robert Pilon hésite à crier victoire. «On se dirige certes vers la troisième lecture mais le spectre du déclenchement d'élections ou d'un filibuster au Sénat qui serait provoqué par le lobbying des radiodiffuseurs continue de nous inquiéter.»

Le livre de l'année



doice
UOMO

VENTE
jusqu'à
50%

5107, av. du Parc
277-7558

383, St-Jacques O.
Centre de Commerce Mondial
281-7999

doice
DANA

VENTE
jusqu'à
50%

277, av. Laurier O.
• 270-6154

413, St-Jacques O.
• 844-9125
Centre de Commerce Mondial

**FIDO
EST PETIT,
MAIS IL A DU
CARACTÈRE.**

**JUSQU'À 160
CARACTÈRES.**



MESSAGERIE TEXTE

Seul véritable réseau SCP (Services de communications personnelles) au Canada, Fido vous assure la pleine maîtrise de vos communications. Fidèle au poste, vous suivant dans vos marches et vos démarches, Fido est le petit secrétaire que vous attendiez.

Au menu de votre compagnon, une gamme de services novateurs et simples d'emploi comme la Messagerie texte qui vous permet de recevoir jusqu'à 160 caractères à l'écran de votre appareil. Cette fonction a également la capacité d'envoyer des messages à un autre abonné Fido. Grâce à la Messagerie texte, vous pouvez être joint en tout temps et prendre connaissance de vos messages sans bruit et en toute confidentialité. Rusé, ce Fido!

Quand il s'agit de répondre à vos besoins urbains en communications, le Service Fido^{MC} met toute son intelligence à votre disposition. Jugez-en.

Le Service Fido

- Appel en attente: Fido vous permet de recevoir un deuxième appel, même si vous êtes déjà au téléphone.
- Renvoi d'appels: Fido transfère vos appels au numéro de votre choix.
- Service conférence: Fido peut faire participer trois interlocuteurs à une même conversation (selon l'appareil).

Les Services personnalisés Fido

- Messagerie texte
- L'Afficheur: Fido identifie votre correspondant à l'écran de votre appareil.
- Messagerie vocale personnelle: Fido répond et garde en mémoire vos messages vocaux ou numériques.
- Messagerie fax: Fido garde en mémoire vos télécopies et les achemine au numéro de votre choix.

FIDO A UNE PUCE

Fido est le seul à posséder une puce qui identifie instantanément son maître. Aussi personnalisé qu'une carte bancaire, ce microprocesseur intégré vous protège contre la fraude et le piratage. Se nourrissant de la plus récente technologie numérique, Fido vous assure l'entière confidentialité de toutes vos communications. Moins énergivore, cette même technologie maximise l'autonomie de votre pile.



PRIX DE LANCEMENT

400 minutes
40\$ par mois

Plus économique à l'utilisation que le cellulaire, Fido démocratise l'univers des communications mobiles. À preuve, son tarif de lancement unique, garanti pour deux ans si vous vous en prévaluez dès maintenant: 400 minutes par mois, quelle que soit l'heure, pour seulement 40\$. Et au-delà de ce généreux laps de temps, la minute est calculée au tarif exceptionnel de 20¢. À des tarifs aussi raisonnables, vous pouvez parler sans compter et sortir votre Fido matin, midi et soir.

Veillez prendre note que les prix de l'appareil Fido^{MC}, de la carte à puce, du permis SCP, des Services personnalisés et des appels interurbains ne sont pas compris dans ce programme tarifaire.

FACTURATION À LA SECONDE

Avec Fido, la facturation est honnête et d'une précision inouïe. Tout temps d'antenne est calculé à la seconde et non grossièrement arrondi à la minute.

RÉSEAU FIDO

De la région du Grand Montréal, vous pouvez faire et recevoir tous vos appels locaux et interurbains.



IL Y A UN OS?

Fido n'en démord pas. S'il y a un os, comptez sur lui pour le trouver. Parce que Fido fait tout pour satisfaire son maître!

Pour mettre la main sur votre Fido, passez au magasin Fido du 1004, rue Sainte-Catherine Ouest ou aux comptoirs Fido du Carrefour Angrignon, du Centre Rockland, des Ailes de la mode ou des succursales Bureau en gros de la région du Grand Montréal.

**BUREAU
EN GROS**
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

AILES
LES AILES DE LA MODE



Appelez-le par son nom.

925-FIDO

www.fido.ca

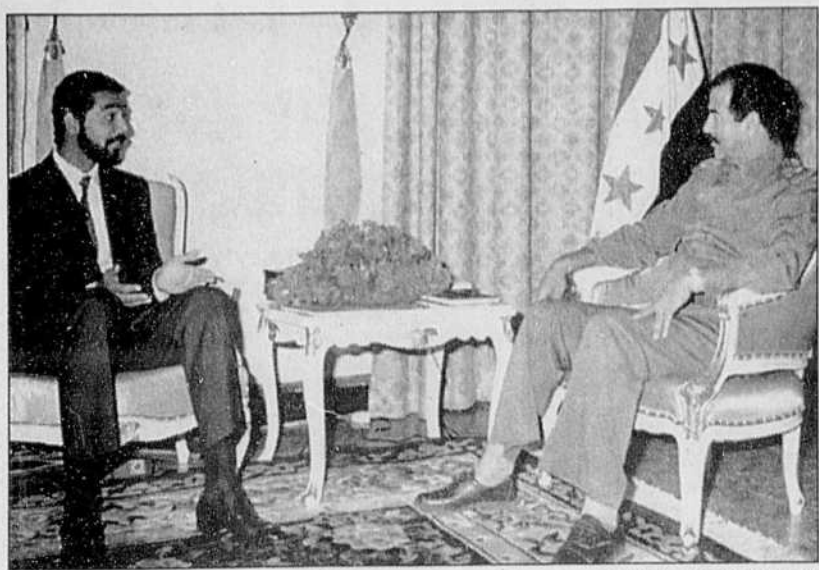


**C'EST VOUS,
LE MAÎTRE.**

Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc.

LE DEVOIR

LE MONDE



Oudai Saddam Hussein et son père, en 1994: écarter le mauvais sort.

Le fils de Hussein échappe à un attentat

Sang de mouton pour Oudai Saddam

«Lorsqu'un complot échoue, il faut commémorer l'événement»

Bagdad (Reuter) — Du sang de mouton a été répandu hier dans la rue où a été perpétrée la tentative d'assassinat contre Oudai Saddam Hussein, et des milliers d'Irakiens s'y sont regroupés pour célébrer le fait qu'il y ait survécu.

Des dizaines de moutons ont été sacrifiés et leur sang a été versé sur le lieu de l'agression, conformément à la tradition, afin d'écarter le mauvais sort. Une fanfare a joué l'hymne national alors que de nombreuses personnes lançaient à la foule chocolats et sucres.

«Lorsqu'un complot échoue, il faut commémorer l'événement», a expliqué un participant à la cérémonie.

Selon des témoins au moins deux personnes ont ouvert le feu sur le fils du président Saddam Hussein, le blessant, apparemment sans gravité, ainsi que plusieurs passants.

Les autorités irakiennes ont ouvert une enquête, a rapporté la presse officielle. L'auteur de cette agression pourrait être l'un des nombreux ennemis que le fils aîné du président Saddam Hussein s'est fait tant à l'intérieur du pays que parmi l'opposition en exil.

«Quels qu'en soient les motifs — personnels ou politiques — c'est un avertissement pour le régime», estime un dirigeant de l'opposition irakienne exilé en Jordanie. Peu de détails ont été fournis sur la tentative d'assassinat, qualifiée par un porte-parole de la présidence de «lâche agression», qui a eu lieu dans le quartier résidentiel al-Mansour de Bagdad dans la soirée de jeudi. La télévision irakienne a simplement annoncé que la voiture que conduisait Oudai, 32 ans, avait essuyé des tirs, qu'il avait été transporté à l'hôpital et que son état de santé n'inspirait pas d'inquiétude.

Un porte-parole de l'Accord national irakien, (INA, groupe d'opposition exilé en Jordanie) a déclaré à Reuter que des témoins avaient vu trois ou quatre hommes armés et masqués attaquer à la grenade et à la mitrailleuse la voiture d'Oudai, qui faisait partie d'un convoi de quatre véhicules.

«Des témoins ont vu la voiture blindée d'Oudai et son pare-brise avait volé

en éclats», a expliqué Haroun Mohammad sans donner d'indication sur les auteurs de la tentative d'assassinat.

La presse irakienne d'hier a rapporté la nouvelle mais n'a publié aucune photo d'Oudai à l'hôpital, suscitant des rumeurs sur la gravité de ses blessures ou même sur son décès.

Aucun des groupes d'opposition au régime irakien en exil n'a revendiqué l'attentat.

Les diplomates évoquent l'hypothèse d'une attaque personnelle contre le fils du président, qui dirige le journal le plus influent du pays, *Babel*, et la chaîne de télévision populaire Shebab. L'influence qu'exerce Oudai dans les cercles du pouvoir dépasse largement son titre officiel de président du Comité olympique irakien.

De plus l'ostentation qu'il affiche ouvertement dans un pays où une partie de la population vit dans le plus grand dénuement en raison des sanctions imposées par l'ONU après l'invasion du Koweït peut en avoir irrité plus d'un. Si son frère cadet Qousai dirige les forces spéciales de sécurité, Oudai est considéré comme l'une des personnalités les plus influentes du régime. Mais son accession au pouvoir ne s'est pas faite sans heurts.

Selon des diplomates les rivalités entre Oudai et son beau-frère, le général Hussein Hassan Kamel, sont à l'origine de la défection de ce dernier en Jordanie en août 1995.

Kamel aurait pris peur lorsque Oudai a blessé par balles le demi-frère de Saddam, Watban Ibrahim al-Hassan.

Oudai avait rencontré le général Kamel à la frontière irakienne lors de son retour au pays, sept mois après sa défection. Trois jours plus tard Kamel était abattu à Bagdad.

Certains groupes d'opposition considèrent depuis cette défection que Oudai est l'héritier informel du président Saddam, mais pour les diplomates Saddam Hussein aurait profité de cet incident pour renforcer son propre pouvoir.

L'été dernier une vague d'arrestations avait été interprétée comme la résultante d'un coup d'Etat, mais aucun élément n'est venu conforter cette thèse.

Milosevic accepte le dialogue
200 000 manifestants dans les rues de Belgrade

Plus de 200 000 étudiants et sympathisants de la coalition d'opposition Zajedno (Ensemble) ont manifesté hier dans les rues de Belgrade, au 26^e jour du mouvement de protestation contre l'annulation des municipales serbes du 17 novembre. Dans la journée, le président serbe Slobodan Milosevic a proposé à des experts internationaux de l'OSCE de venir vérifier les résultats des élections municipales, que l'opposition affirme avoir remportées dans plusieurs villes dont Belgrade.

D'APRÈS AFP

Belgrade — Le président serbe Slobodan Milosevic a accepté hier un dialogue avec l'opposition, cédant ainsi aux pressions occidentales et à un mouvement de contestation sans précédent qui en près d'un mois a sérieusement ébranlé les bases de son régime.

M. Milosevic a par ailleurs invité une délégation de l'OSCE à se rendre à Belgrade pour s'informer directement du problème des municipales à l'origine d'une véritable épreuve de force entre l'opposition et le président. Le Parti socialiste (SPS) du président Milosevic a proposé d'engager avec l'opposition une discussion au Parlement de Serbie sur les élections controversées et le rôle des médias.

L'ouverture d'un dialogue avec l'opposition a été le leitmotiv des Occidentaux qui, les États-Unis en tête, ont menacé M. Milosevic de sanctions et exigé qu'il reconnaisse la victoire de l'opposition aux municipales du 17 novembre à Belgrade et dans les principales villes de Serbie.

La proposition du Parti socialiste est intervenue après que l'opposition eut indiqué être disposée à ne plus réclamer du gouvernement qu'il reconnaisse sa victoire aux municipales à condition que de nouvelles élections générales soient organisées sous contrôle international.

L'annulation des résultats des municipales a privé la coalition d'opposition «Ensemble» de ses victoires à Belgrade et dans les principales villes du pays. Continuant de protester contre cette invalidation, l'opposition a rassem-

blé hier dans les rues de la capitale 200 000 de ses partisans.

Avant la manifestation, le principal leader de l'opposition Vuk Draskovic a indiqué que l'opposition refusait que les élections municipales soient renouvelées dans les seules villes où elle a été privée de sa victoire du 17 novembre.

«Nous sommes prêts à accepter de nouvelles élections locales et législatives serbes et fédérales (yougoslaves) dans des conditions démocratiques», a ajouté le président du Mouvement serbe de renouveau en demandant «la liberté des médias et la présence d'observateurs étrangers». Les dernières élections législatives fédérales ont eu lieu le 3 novembre et ont donné la victoire à la coalition dirigée par le Parti socialiste (SPS) de M. Milosevic. Les prochaines législatives en Serbie doivent en principe avoir lieu fin 1997.

«Nous pouvons accepter (des élections) dès maintenant. Mais le président Slobodan Milosevic n'est pas prêt à le faire», a dit M. Draskovic.

Répondant à une lettre très critique du secrétaire d'État américain, Warren Christopher, le président serbe avait qualifié de pure «invention» les accusations de son opposition, reprises par la communauté internationale, selon lesquelles «les autorités serbes ont annulé les élections municipales du 17 novembre».

Dans sa lettre, il a affirmé que le renouvellement du scrutin dans certains bureaux de vote «sur la base de réclamations légitimes», fait partie de «la procédure électorale légale».

Exodes dans la région des Grands Lacs

Les réfugiés de nouveau sur les routes

D'APRÈS AFP ET AP

Rusumo — Plus de 500 000 réfugiés rwandais sont de nouveau en mouvement dans la région des Grands Lacs: aux 200 000 qui errent depuis un mois dans l'est du Zaïre sont venus s'ajouter plus de 300 000 autres qui ont déserté cette semaine leurs camps du nord de la Tanzanie par crainte d'un rapatriement forcé. Devant la gravité de la situation, le Kenya a annoncé la convocation lundi à Nairobi d'un sommet «sur la crise dans la région des Grands Lacs».

Entre-temps, à Kigali, hier, des organismes internationaux ont promis de verser 500 millions de dollars amé-

ricains pour aider à la réinsertion des réfugiés qui rentrent au pays après deux ans et demi d'absence: l'argent sera fourni au Rwanda par la Banque Mondiale, par diverses agences de l'ONU et par le Comité international de la Croix-Rouge.

On destine ces sommes, prioritairement, à la construction de maisons et d'écoles et le ministre canadien de la Coopération internationale, Don Boudria, a dit souhaiter que les nouvelles maisons soient construites avant la fin de mars 1997.

Si l'ensemble des sources s'accordent sur l'ampleur d'un nouvel exode de réfugiés rwandais dans le nord-ouest de la Tanzanie, personne ne

semblait hier certain, ni de leur itinéraire ni de leur destination finale. «Des dizaines de milliers de réfugiés rwandais sont en route vers le Rwanda» depuis la Tanzanie, a affirmé le Haut commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR).

La police et l'armée tanzaniennes sont «au bord des routes et dirigeaient les réfugiés vers la frontière».

Quelque 1000 policiers tanzaniens ont été mobilisés pour stopper l'exode et l'armée pourrait intervenir si ces policiers sont débordés.

Les policiers tanzaniens devraient séparer les intimidateurs et leaders extrémistes qui empêchent les réfugiés de rentrer.

Élections partielles en Grande-Bretagne

Cuisante défaite des conservateurs

Londres (AFP) — Les conservateurs ont subi une défaite plus cuisante encore que prévue, lors d'une élection partielle jeudi à Barnsley-East (nord de l'Angleterre), qui les condamne à demeurer en minorité au Parlement jusqu'aux prochaines élections générales.

L'équilibre des voix aux Communes après l'élection de Barnsley-East s'établit désormais à 322 voix pour les conservateurs et 323 pour l'opposition.

Un député conservateur rebelle, John Gorst, n'est comptabilisé dans aucun des deux camps depuis son retrait du groupe parlementaire, ce qui le rend susceptible de voter pour ou contre le gouvernement. C'est la première fois que les conservateurs, arrivés au pouvoir il y a 17 ans, se retrouvent en minorité à la Chambre des communes.

La défaite était largement annoncée dans l'ancienne ville minière de Barnsley-East, économiquement sinistrée et traditionnellement travailliste. Elle a cependant été plus importante que prévue, puisque les *Tories* passent de la deuxième à la troisième position à la faveur de ce scrutin, le Parti libéral-démocrate les devançant désormais.

Comme prévu, le candidat travailliste Jeff Ennis, très implanté dans la ville où il est conseiller municipal depuis 17 ans, est arrivé largement en tête de l'élection convoquée après le décès, le 11 octobre dernier, du député travailliste Terry Patchett.

La seule surprise du scrutin a été le très faible taux de participation, un tiers seulement des 55 000 électeurs s'étant déplacé en raison de l'absence d'enjeu.

EN BREF

Oui à la colonisation juive

Jérusalem (Reuter) — Le gouvernement israélien a décidé hier de prendre des mesures financières spéciales pour inciter les colons juifs à s'installer dans les territoires occupés, a annoncé le ministre du Tourisme Moshe Katzav. Le conseil des ministres a décidé de rétablir les mesures d'exonération fiscale en faveur des colons que l'ancien gouvernement travailliste avait supprimé, a précisé le ministre. «Nous devons trouver les moyens d'appliquer cette décision», a-t-il dit à la radio des forces armées. Dans le passé, ces exonérations fiscales ont fortement encouragé l'arrivée des 130 000 Israéliens qui vivent actuellement dans les colonies de peuplement. Le premier ministre Benjamin Netanyahu lui-même avait déclaré jeudi, lors des funérailles des deux victimes de l'attentat mercredi, qu'il renforcerait les colonies de peuplement, malgré les protestations des Arabes et de l'étranger.

Rangoon dit non

Rangoon (Reuter) — La junte militaire birmane a empêché hier un responsable de l'ambassade des États-Unis de rencontrer le chef de l'opposition Aung San Suu Kyi. Un porte-parole du gouvernement a accusé le chargé d'affaires américain, Kent Wiedeman, d'ingérence dans les affaires intérieures de la Birmanie et de créer des problèmes inutiles en tentant de rencontrer la lauréate du prix Nobel de la paix 1991. «Aucune autre ambassade n'agit de la sorte. S'ils veulent l'inviter à dîner, ils peuvent le faire ultérieurement lorsque la situation sera redevenue normale. Pourquoi créer des problèmes inutiles?», a déclaré le porte-parole à Reuter. La junte a décidé de restreindre les déplacements d'Aung San Suu Kyi, chef de file de l'opposition, tant que durera l'agitation étudiante.

Noriega veut une annulation

Panama (service espagnol de l'AFP) — L'ex-homme fort de Panama, Manuel Antonio Noriega, demandera à la Cour suprême de ce pays d'annuler deux jugements qui *in absentia* le condamnaient à 40 ans de prison pour assassinat et association illicite criminelle, selon son avocat M^r Ruben Moncada. Selon ce dernier, il s'est produit de nombreuses irrégularités lors du procès relatif à l'assassinat d'un ex-guerrillero, Hugo Spadafora, et de neuf autres militaires. La condamnation à 20 ans de prison pour la mort et la décapitation de Spadafora remonte à octobre 1993; la victime avait combattu contre la dictature de Somoza, au Nicaragua, dans les rangs du Front sandiniste de libération nationale. Le meurtre remonte à 1985, peu de temps après que Spadafora eut accusé Noriega de trafic de narcotiques. L'autre peine de 20 ans porte sur l'exécution de neuf militaires qui avaient tenté de déposer Noriega peu de temps avant l'invasion américaine de 1989.

Contre une hausse

Buenos Aires (service espagnol de l'AFP) — Un député péroniste siégeant au Parlement de la province de Cordoba a démissionné mercredi soir parce qu'il refusait l'augmentation de traitement votée par la majorité (Union civique radicale). Luis Alfredo Juez aurait touché 6500 pesos (autant en dollars américains) par mois: «Comment vais-je expliquer ce fait à mes deux sœurs enseignantes qui gagnent 260 pesos par mois?», a dit l'homme politique. La législation de cette province a approuvé deux lois contradictoires le même jour: l'une prévoyant le gel des revenus des retraités (150 pesos par mois) et l'autre décrétant une augmentation pour les législateurs et les fonctionnaires. Les hausses valant pour les hauts fonctionnaires et les législateurs peuvent aller jusqu'à 2000 \$ US par mois.

SOYEZ LIVRES À NOËL
OFFREZ UN ESSAI DE

LANCTÔT ÉDITEUR

Jacques Guay
LA PRESSE DES AUTRES

Georges Dor
ANNA BRAILLÉ ÈNE SHOT
(Elle a beaucoup pleuré)

Jacques Keable
LA RÉVOLTE DES PÊCHEURS
L'année 1909 en Gaspésie

Andrée Ferretti
LE PARTI QUÉBÉCOIS
Pour ou contre l'indépendance?

Pierre Bourgault
LA COLÈRE
Écrits polémiques, Tome 3

Grèches
Cadeaux
Librairie
Art religieux
VENEZ
NOUS RENCONTRER
Desmarais & Robitaille
60, rue Notre-Dame O., Montréal
845-3194

LE MONDE

Quand un club doit recevoir de nouveaux membres...

Le coûteux élargissement de l'OTAN

L'adhésion de nouveaux pays posera des problèmes financiers et politiques aux participants

L'OTAN a lancé cette semaine un processus d'élargissement qui permettra à plusieurs pays d'Europe centrale d'intégrer l'Alliance à plus ou moins brève échéance. Officiellement, onze pays font acte de candidature. Mais les principes et les déclarations sont une chose, l'application, une autre. Cette opération promet d'être coûteuse, tant économiquement que politiquement, pour tous les participants.

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Après un temps de réflexion qui aura duré près de cinq ans, l'OTAN va donc engager son élargissement à l'Est. En effet, l'Union soviétique s'était à peine effondrée en décembre 1991 que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) recevait des pays de l'ex-bloc communiste des appels urgents réclamant leur adhésion immédiate à l'Alliance. Le message était le même, qu'il provienne de Lituanie, de Roumanie ou de l'Ukraine: nous sortons de 45 ans, et parfois de 70 ans, de domination soviétique. S'il vous plaît, faites-nous une place rapide dans votre club avant que la chaos qui règne en ex-URSS ne nous emporte. Cinq ans plus tard, l'OTAN vient de répondre positivement à ce message qui reste toujours d'actualité face à une Russie en plein chaos politique et social.

Si l'Alliance a mis si longtemps à se décider, c'est essentiellement pour deux raisons. La réunification de l'Allemagne et le démantèlement violent de l'ex-Yugoslavie ont occupé toute son énergie. Mais pendant ce temps, elle a agi. Au début de 1994, après deux ans de tergiversations et de disputes entre les tenants d'une intégration rapide — les Américains — et ceux qui ne souhaitent pas brusquer Moscou — les Français —, l'OTAN a finalement dit oui à son élargissement à l'Est en y mettant quelques conditions. La question devait faire l'objet d'études militaires et politiques et aucun pays ne se verrait immédiatement désigné comme candidat à l'adhésion. En septembre puis en décembre 1995, l'OTAN a publié des études qui évoquent, dans le jargon allié, le «pourquoi» et le «comment» du processus d'élargissement. Si ces études ont été bien accueillies, les pays de l'Est ont réclamé que l'OTAN s'engage maintenant à discuter de la liste des pays qui pourraient adhérer — le qui — et le calendrier — le quand. Mardi, l'Alliance a partiellement répondu: lors du sommet de Madrid, le 8 et 9 juillet 1997, l'Alliance entamera les négociations d'adhésion avec quelques pays. Selon le communiqué officiel, le but de l'OTAN est d'accueillir de nouveaux membres pour le cinquantième anniversaire de l'Alliance en 1999, ce qui donnera du temps aux Occidentaux pour amadouer les Russes.

Programmes dispendieux

Entre-temps, pour préparer les ex-pays communistes à intégrer l'Alliance, l'OTAN poursuivra les travaux d'adaptation lancés en janvier 1994 dans le cadre du Partenariat pour la paix (PPF). Celui-ci vise à accroître la confiance et les efforts de coopération afin de renforcer la sécurité de tous les pays du continent européen. Les programmes du PPF permettent aussi d'évaluer l'état matériel des armées est-européennes et la qualité de l'entraînement de leurs soldats, les relations avec le pouvoir



civil, les possibilités d'achats d'armes, l'interopérabilité du matériel, etc.

Mercredi, les ministres des Affaires étrangères de l'Alliance et leurs 27 homologues européens représentant les pays qui ont signé un programme de partenariat ont approuvé un calendrier prévoyant un millier d'activités, dont une vingtaine d'exercices militaires conjoints, en 1997. Outre les manœuvres communes, le programme prévoit une série de consultations politiques sur les questions de sécurité, économiques, scientifiques et environnementales ainsi que des activités d'information avec la diffusion de documentation de l'OTAN dans les pays d'Europe de l'Est.

Le rapprochement entre l'Alliance et ses voisins d'Europe centrale passe aussi par une étroite collaboration des armées de l'OTAN et de celles des pays de l'Est en Bosnie dans le cadre de l'IFOR et prochainement de la nouvelle Force de stabilisation (SFOR). Depuis décembre 1995, 13 pays d'Europe centrale sont représentés en Bosnie et peuvent ainsi faire leurs preuves en ce qui concerne le travail en commun avec des forces occidentales et démontrer leur habileté à mener des opérations de maintien de la paix. L'expérience n'est pas toujours concluante pour certains pays, comme l'Ukraine, dont les soldats ne sont pas à la hauteur de leurs tâches. Toutefois, la plupart des contingents est-européens font des efforts considérables au sein de l'IFOR car leurs gouvernements sont conscients qu'il s'agit d'un important test avec l'adhésion à l'OTAN.

Pour parvenir à remplir leurs futures obligations au sein de l'Alliance, les États candidats doivent procéder à une rationalisation de leurs forces militaires et une modernisation du matériel. Ainsi, le nombre de soldats doit être réduit et l'entraînement amélioré pour atteindre le niveau des militaires occidentaux. C'est ce que l'on appelle la «professionnalisation», un exercice difficile et coûteux pour des pays aux prises avec des taux de chômage élevés et des ressources limitées. Du côté occidental, les membres de l'OTAN devront consentir de nouveaux investissements pour assurer la protection des futurs membres.

Les coûts

Selon deux études américaines, l'entrée en 1997 dans l'Alliance des quatre prétendants les plus sérieux — la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie — coûterait au mieux plusieurs milliards de dollars. Ainsi, la Rand Corporation évalue ce coût entre 30 et 40 milliards de dollars sur les dix ou quinze prochaines années, tandis que le Bureau du budget du Congrès place la barre de 61 à 125 milliards de dollars d'ici à 2010. Le scénario de la Rand souligne que les nouveaux membres devront déboursier entre 10 et 20 milliards de dollars en plus des budgets qu'ils consacrent déjà à la défense. Celui du Congrès estime que ces budgets militaires devraient augmenter de 60 %. Il faut souligner ici que ce sont les pays occidentaux qui seront les grands gagnants de la modernisation du matériel militaire. Ce sont eux qui disposent de la tech-

nologie et surtout des armes prêtes à vendre, les futurs membres ne désirant plus acheter de matériel russe.

Cris et chuchotements

L'élargissement de l'OTAN à l'Est ne fait pas que des heureux et cela pour des raisons diamétralement opposées. Dans un concert de cris et de chuchotements, plusieurs pays ont fait connaître leur mécontentement.

Bien sûr, la Russie s'oppose à l'élargissement. Elle craint l'isolement et l'encerclement. Le ministre russe des Affaires étrangères, Evgueni Primakov, a indiqué mercredi que la proposition de l'OTAN de négocier une charte de coopération «ouvre la voie à des négociations très constructives». Toutefois, a-t-il ajouté, «c'est un document qui ne doit pas contenir simplement des principes généraux mais aussi des dispositions concrètes». Comme l'indique l'encadré sur les grandes lignes de cette future charte, l'OTAN est prête à faire de nombreuses concessions à la Russie pour éviter que celle-ci n'interprète l'élargissement comme une menace directe à sa sécurité.

Mais est-ce suffisant pour rassurer la Russie? Dans son édition du 7 décembre, l'hebdomadaire *The Economist* pose la question suivante: est-ce que la Russie pourra un jour se sentir en sécurité? Le journaliste cite un diplomate perspicace qui rappelle aux Occidentaux que, historiquement, «le succès ou l'échec des accords de paix en Europe dépend de la manière dont le vaincu est traité».

Il donc faut trouver une formule qui puisse rassurer la grande perdante de la guerre froide, la Russie. C'est en substance ce qu'a dit mardi le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, lorsqu'il a recommandé à ses homologues de l'OTAN d'éviter «que l'Alliance ne donne plus l'apparence d'une série de postes de commandement alignés de l'Arctique à la Méditerranée face à la Russie».

Une façon de renforcer les liens avec Moscou et de rassurer les Russes est d'approfondir les relations au niveau militaire et de participer à la modernisation de l'outil de défense russe. Les Occidentaux sont conscients qu'un effondrement de l'armée russe serait une catastrophe. Dans le numéro de novembre de la *Revue de l'OTAN*, Chris Donnelly, conseiller spécial aux affaires d'Europe centrale, écrit qu'il «n'est clairement pas dans l'intérêt de l'OTAN que le système militaire russe se désintègre [...]. En effet, cela pourrait avoir des conséquences négatives pour la sécurité des voisins immédiats de la Russie et aussi modifier radicalement l'équilibre mondial du pouvoir».

Ce danger, les États candidats à l'adhésion y pensent constamment. C'est pour cette raison que ceux qui pensent qu'ils ne feront pas partie de la première vague d'adhérents (les quatre cités plus haut) laissent voir leur déception. Les trois pays baltes sont profondément amers, rappelant que les troupes russes ne sont pas loin de leurs frontières et que de nombreux leaders russes n'ont toujours pas digéré leur indépendance. La Roumanie estime être en droit d'adhérer immédiatement à l'OTAN alors que l'Ukraine souligne que son territoire est un enjeu crucial de la sécurité européenne.

Les pistes pour une alliance

AGENCE FRANCE-PRESSE

la Russie. Des négociations doivent s'ouvrir à Vienne début 1997.

Bruxelles — De nombreuses discussions devront avoir lieu entre les 16 membres de l'OTAN puis avec la Russie pour mettre au point un document définissant une nouvelle relation stable, permanente et transparente.

Plusieurs domaines pourraient être évoqués dans le «paquet» final:

■ Mécanisme de consultations: l'Allemagne a proposé la création d'un organisme à 17, en dehors de la structure de l'OTAN. Dans cette structure que Bonn appelle le conseil, l'OTAN et la Russie pourraient prendre des décisions communes sans droit de veto sur les questions internes concernant l'Alliance.

■ Modernisation du traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (CFE): le principe en a été adopté début décembre lors d'un sommet de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), comme le demandait

la Russie. Des négociations doivent s'ouvrir à Vienne début 1997.

■ Engagement de l'OTAN à ne pas déployer d'armes nucléaires dans les pays d'Europe de l'Est qui vont adhérer à l'OTAN. Un premier pas unilatéral a été franchi par l'Alliance qui a affirmé son intention de ne pas procéder à ce déploiement.

■ Installation d'officiers de liaisons russes auprès du quartier général des forces alliées en Europe à Mons (sud-ouest de la Belgique) et du siège de l'Alliance à Bruxelles.

En échange, la Russie s'engagerait à accueillir à l'état-major russe à Moscou un représentant permanent de l'OTAN.

■ Ouverture d'un bureau d'information de l'Alliance à Moscou. Les Russes ont refusé cette demande de l'OTAN, acceptée en revanche par l'Ukraine. Jusqu'à présent, l'Alliance maintient une simple «mission d'information», accueillie à tour de rôle dans une ambassade d'un pays membre à Moscou.

OMEGA

LE CHOIX DE ELLE MACPHERSON



Femme active d'aujourd'hui, Elle Macpherson mène une brillante carrière. Succès qui va de soi de par sa personnalité lumineuse, sa beauté naturelle et son charisme. Des qualités qu'elle retrouve dans son Omega, à chaque moment de sa vie de tous les jours. «Trust your judgement, trust Omega» - Elle Macpherson.

Roger Roy

Horloger Bijoutier
935, rue Lagauchetière Ouest, Montréal
Siège social du CN, tél.: 861-4489

loto-québec

★ ★ ★ **Célébration** ★ ★ ★

25000\$

Tirage du 96-12-13 4 6 6 B 7 9 8
(numéros non décomposables)

96-12-01	96-12-07
96-12-02	96-12-08
96-12-03	96-12-09
96-12-04	96-12-10
96-12-05	96-12-11
96-12-06	96-12-12

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

1 lot de 25 000\$ chaque jour du 1^{er} au 31 décembre

GRAVURES ANCIENNES-CURIOSITÉS

Mimosa Pinson

1224, avenue Bernard Ouest,
Outremont (Québec)
Tél.: (514) 277-8645

De la musique à tout prix!

Mais ce n'est pas parce que nous vous offrons un grand choix que vous devez acheter n'importe quoi. Un lecteur de CD se choisit avec soin en fonction de la chaîne qu'on possède ou de celle que l'on veut éventuellement se bâtir. S'il est inutile de choisir un maillon trop fort pour sa chaîne, il est aussi dommage d'en choisir un trop faible.

ARCAM
Lecteur de CD simple.
Convertisseur Multi level - Delta sigma - Alpha 7
« 795\$ »

DENON
Carrousel à 5 CD. Convertisseur Alpha. DCM-360
« 499\$ »

NAD
Carrousel à 5 disques. Convertisseur Bitstream. NAD-515
« 649\$ »

SONY
Lecteur de disque compact de type carrousel à 5 CD. CDPCE-305
« 249\$ »

YAMAHA
Carrousel à 5 CD. Système de chargement - Play-X change - CDC-555
« 299\$ »

Fillion
électronique

5730, rue Sherbrooke Est - Près du métro Cadillac - 254-6041 - www.fillion.qc.ca

« On connaît la musique. »

É D I T O R I A L

Ni proche du monde,
ni forte dans le monde

Michel Venne

La suppression de 1699 emplois à Radio-Canada annonce moins une baisse de la qualité des émissions qu'un repli de la société sur Toronto et Montréal, au détriment des régions et dans l'insouciance de son rôle international. Ni proche du monde, ni forte dans le monde, que restera-t-il du mandat original de Radio-Canada? Et qui voudra payer pour ça?

Le p.-d.g. de la société Radio-Canada, Perrin Beatty, n'a pas fait de cachotterie sur son parti pris: «Nous allons réduire la proportion d'émissions produites localement à l'intention des auditeurs locaux, puisqu'il est essentiel que nous protégeons la qualité de nos émissions nationales.» Ainsi, si la société ne ferme aucune station locale, «ce sont les émissions locales en région qui seront le plus sérieusement touchées».

Ce choix n'est pas anodin. Privée du tiers du budget qui lui est alloué par le gouvernement fédéral, la société préfère consolider sa tête que sa base. Le choix est politique. Il reflète une certaine vision de la société d'État et de son mandat. Cette vision est sans doute bien illustrée par ce slogan que l'on entend sur les ondes de la chaîne de langue française: «le réseau national». Comme s'il était possible, à partir de Toronto en anglais, de Montréal en français, de rendre compte de la diversité de la réalité canadienne.

Un francophone de Vancouver ne peut pas se reconnaître dans la grille-horaire de Radio-Canada. Jusqu'aux lieux d'action des téléromans, le choix des équipes de hockey, sans parler de l'heure de diffusion des matchs, le contenu du bulletin d'information de 22 h, tout est fabriqué pour servir avant tout un auditoire québécois. Aux autres, il restait une part congrue dans la programmation, elle-même menacée par les dernières compressions. Par exemple, à terme, le bulletin d'information de 18h risque d'être le même, au réseau français, pour trois provinces de l'Ouest. Comme si les nouvelles locales de Winnipeg intéressaient quelqu'un à Regina.

Le même problème frappe le secteur anglais. Les émissions vont provenir de plus en plus de Toronto. Pour une personne qui habite Victoria, l'information diffusée par la station de télévision locale de Portland, Oregon, est souvent bien plus pertinente. Déjà, aux heures de grande écoute, CBC rejoint à peine 12 % de l'auditoire au Canada anglais. En s'éloignant encore davantage de son public, comment CBC peut-elle croire freiner la fuite des auditeurs? Quand va-t-on en finir avec cette idée que la diffusion d'un reportage sur la pêche au homard au Nouveau-Brunswick, à l'intention des auditeurs de Saskatoon, va favoriser l'unité nationale?

Il n'y a qu'à constater le succès des chaînes spécialisées et des réseaux privés qui mettent l'accent sur l'information locale pour se rendre compte de l'importance de la proximité dans le choix d'un réseau par les auditeurs. Le succès de TVA, qui attire près du double de l'audience de Radio-Canada aux nouvelles de 18h, n'est-il pas en grande partie attribuable à ce facteur de proximité? Que dire de TQS qui s'accapare une part de plus de 20 % de l'auditoire à la même heure avec un bulletin entièrement consacré aux nouvelles locales?

Certes, personne n'attend de Radio-Canada qu'elle

imite TQS. L'information nationale et internationale doit demeurer une des marques de commerce de l'information à Radio-Canada. Mais une télévision publique ne peut pas, justement, se couper du public en s'éloignant de lui. Local peut fort bien rimer avec qualité. En centralisant la production, Radio-Canada risque de s'éloigner des populations qu'elle dessert et d'accélérer le mouvement de désertion qui l'afflige, surtout au Canada anglais où CBC n'attire plus, aux heures de grande écoute, que 12 % de l'auditoire. À terme, la télévision publique est menacée de perdre toute pertinence, sauf pour une élite. C'est un cercle vicieux qui guette la société d'État. Moins d'argent, moins d'émissions locales, moins d'auditeurs, moins de soutien populaire, moins d'argent provenant des fonds publics.

À l'autre extrême du spectre, les événements des derniers jours entourant le sort de Radio-Canada International ont révélé l'insouciance avec laquelle les autorités fédérales aussi bien que la direction de Radio-Canada traitent le rôle de la radiodiffusion canadienne à l'étranger.

Qu'est devenue

la mission

de Radio-Canada?

Le sauvetage ambigu et *in extremis* de RCI, un deuxième en deux ans, n'est pas très convaincant. Cette manière de se faire prier, deux années de suite, pour gratter quelques fonds de tiroir afin d'éviter que ne s'éteigne «la voix du Canada à l'étranger», c'est une honte. Tout ça pour 16 millions de dollars. Tandis qu'Ottawa dépense le double pour des drapeaux.

Plus de 90 pays dans le monde offrent un service semblable. Les Pays-Bas, d'une taille comparable, y consacrent quatre fois plus d'argent qu'ici. Et encore, ce n'est rien à côté des 105 millions de la France, des 360 millions de la Grande-Bretagne, des 630 millions de Voice of America.

Le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy a promis d'intégrer RCI dans une nouvelle stratégie internationale d'information sur le Canada pour lui garantir un financement à plus long terme. Il est curieux que le ministre songe tout à coup à cette solution. Le 6 décembre, il expliquait dans un discours la teneur de cette stratégie fondée sur l'usage des technologies de l'information pour accroître l'influence et la visibilité du Canada dans le monde. Et RCI ne faisait pas du tout partie des plans. Quel revirement en six jours! Il va sans dire que la mise sous tutelle de RCI soulève des questions sur l'indépendance de ce service d'information.

En terminant, rappelons que Jean Chrétien avait promis en campagne électorale un financement stable et durable pour Radio-Canada. Une autre promesse brisée. Soulignons que le coût de Radio-Canada *per capita* est parmi les plus bas pour une télévision publique d'un pays industrialisé: 32,19 \$, contre 60 \$ en Grande-Bretagne ou 56 \$ au Japon. Si la société d'État peut continuer à faire très bien avec des moyens réduits (c'est vrai qu'elle souffrait d'embouteillage), l'ampleur des compressions force tout de même à se demander ce qu'il restera de son mandat. Les dirigeants actuels ont l'air d'ailleurs de se le demander eux-mêmes.

L E T T R E S

Sommes-nous
ethnocentriques?

Je constate que l'annonce de la ministre Marois d'augmenter, voire de doubler les frais de scolarité pour les étudiants étrangers, intéresse peu les médias et je soupçonne même l'opinion publique d'être en faveur de cette mesure impulsive. Après tout, il est tellement plus facile de trouver un bouc émissaire que d'oser se regarder dans la glace et constater notre manque de vision.

On oublie que les étudiants étrangers, au nombre de 10 000 au Québec, constituent une population importante pour nos universités québécoises et pour le rayonnement du Québec. Il est faux de penser que ces étudiants sont un irritant pour notre économie. Rappelons que ceux-ci contribuent annuellement 100 millions de dollars et plus à l'économie provinciale.

L'augmentation des frais de scolarité proposée est une solution qui échouera puisqu'à plus ou moins long terme, les étudiants étrangers quitteront le Québec. Sommes-nous donc devenus si ethnocentriques? J'en suis gênée.

Claudette Fortier
Coordonnatrice
Bureau des étudiantes et étudiants
étrangers, Université Concordia
Montréal, 6 décembre 1996

Une scène risible

Maurice Tardif se tire dans le pied en débattant contre les «lettres» (*Le Devoir*, 5 décembre 1996), et la scène est risible. Ce professeur en «sciences» de l'éducation, qui voudrait bien répliquer aux critiques de Jean Larose concernant lesdites «sciences», n'a pour ce faire d'autres ressources que son mépris de ce qu'il croit être les lettres. Je lui ferai donc noter qu'à

l'Université Laval (où il enseigne!), la faculté des lettres rassemble 27 programmes dont les suivants: archéologie, géographie, linguistique, histoire, journalisme, traduction, communication publique, littérature, ethnologie du Québec, anglais, théâtre, archivistique... Or, ces disciplines constituent aux yeux de M. Tardif le «gras» dans lequel il faut couler.

Et il demande: «Les contribuables savent-ils que des milliers de professeurs de lettres, herméneutes, structuralistes, sémioticiens, romanciers formalistes, linguistiques génératifs (sic), grammairiens stériles, pamphlétaires haineux et sans idées, poètes salariés et autres astrologues de la Lettre, coûtent une véritable fortune au trésor public?» Cette énumération, qui met en vrac, et sur le même plan, courants de pensée, disciplines, méthodes et théories, relève de la pire grossièreté d'esprit.

M. Tardif devrait savoir la pertinence de questionner les textes, le discours social et tout le langage humain. L'université place ce questionnement sous le signe de la rigueur et permet sa continuité. Aussi, les professeurs de lettres, qui détiennent et entretiennent un savoir précieux, ne méritent pas qu'on méprise leur travail.

Moi qui me sens plus ou moins solidaire des propos de Jean Larose, je trouve dommage qu'un représentant du monde de la pédagogie, en nous montrant son ignorance et sa bêtise, vienne en quelque sorte lui donner raison.

Nicolas Houde
Étudiant en linguistique
Québec, 6 décembre 1996

LP4 a raison!

Le nivellement par le bas pratiqué par le système d'éducation québécois entraîne une perte de temps considérable et irréversible pour les jeunes d'aujourd'hui.

La capacité intellectuelle et créative des enfants est sous-exploitée au Québec. Cela engendre un retard culturel qui aura un impact social et politique à long terme. De quelle façon arrivera-t-on à une indépendance politique si la majorité des citoyens ne possède pas une connaissance suffisante de leur passé historique? Comment ces mêmes personnes seront-elles en mesure de constater le dirigisme idéologique pratiqué par l'élite sociale, si elles n'ont pas été habituées à la réflexion par des cours de philosophie ou de littérature?

J'appréhende les accusations d'élitisme. Il y aura alors erreur sur la personne. Il y a élitisme lors d'exclusion d'un groupe au profit d'un autre. M. Gratton (*Le Devoir*, 5 décembre 1996), que j'appuie, reprochait au système d'éducation de considérer la jeunesse québécoise intellectuellement faible. D'où le nivellement par le bas. Nous ne cherchons pas à diviser la clientèle scolaire entre les performants et les non-performants. Nous croyons en la capacité de la majorité de la population à intégrer une certaine connaissance culturelle.

Ainsi, les élèves, étudiants, se sentiront plus stimulés, plus valorisés, l'impression de perdre leur temps à l'école cédera la place à l'enthousiasme, et en prime nous assisterons à la chute du taux de décrochage scolaire.

De plus, ces jeunes seront davantage en mesure d'évaluer l'impact des enjeux politiques, sociaux et culturels lorsqu'ils auront atteint leur majorité.

J'implore Mme Marois et ses acolytes de faire en sorte que leur système d'éducation ne permette plus à des professeurs d'éducation physique d'enseigner l'histoire, comme ce fut le cas à l'époque où LP4 et moi étions sur les bancs de l'école.

Julie Guyot
Étudiante à la maîtrise en histoire,
UQAM
Montréal, 5 décembre 1996

AU BLOC...



L'insoutenable légèreté d'un maire

Pour la deuxième année consécutive, un grand nombre de partisans du maire Pierre Bourque viennent de payer une amende pour avoir contribué illégalement au financement du parti municipal Vision Montréal. Au pouvoir depuis deux ans, le maire lui-même n'est pas au bout de ses peines. On attend incessamment un rapport du Directeur général des élections du Québec sur des allégations impliquant notamment M. Bourque.

Quand des constats d'infractions avaient été émis la première fois par M. Pierre-F. Côté, M. Bourque les avait attribués à des «erreurs de jeunesse» et s'en était excusé. Pourtant, on a appris depuis que, dès la formation de son parti, au printemps 1994, M. Bourque lui-même, ainsi que ses collaborateurs et organisateurs, avaient eu droit à des séances d'information sur la loi relative au financement des partis politiques. Toutes les explications utiles leur ont alors été fournies quant aux complexités de la loi, sa transparence et sa rigueur.

Calqué sur la loi adoptée par le gouvernement péquiste, il y a près de 20 ans — et dont René Lévesque était si fier, à juste titre —, le financement des partis municipaux obéit sensiblement aux mêmes règles que les partis provinciaux: seules les personnes (et non les entreprises) peuvent contribuer, les dons sont plafonnés, ils doivent être comptabilisés et rendus publics. Au Québec, les partis s'en accommodent assez bien depuis 1978. Il en est généralement de même sur la scène municipale. Qu'il y ait des failles et des carences, que des entreprises contournent la loi en contribuant secrètement pour leurs employés, on ne saurait le nier. Mais ce sont ces faiblesses qu'il faut relever et réprimer, sans remettre en question l'utilité de la loi et la nécessité des contrôles que sa mise en œuvre requiert.

Or, après avoir admis ses «erreurs de jeunesse» lors de la formation de Vision Montréal — il faut bien que jeunesse se passe —, on se serait attendu à ce que les infractions soient moins nombreuses pour l'année suivante. Or, pour 1995, ce fut le contraire, au point qu'un nombre record de constats d'infractions ont été émis, aussi bien contre le parti du maire que contre des donateurs et des solliciteurs. Cette fois, selon l'explication officielle, il s'agit d'une suite logique d'erreurs techniques...

Un peu léger comme réaction, n'a-t-il pas s'empêché de railler le Directeur général des élections. «Une suite logique de quoi? De leur égarement?» se demande M. Côté. Si, en 1994, il s'agissait d'une erreur de jeunesse, on peut penser que c'est maintenant une erreur d'adolescence. J'espère qu'ils vont atteindre la maturité.

En attendant, l'âge ingrat perdure. Car, plutôt que de reconnaître les erreurs de ses partisans et, qui sait, peut-être même les siennes — faute avouée, n'est-ce pas... —, M. Bourque en ajoute, s'enferme et récidive. Plutôt que de s'engager à respecter la loi désormais, et à exiger que ses alliés en fassent autant, il souhaite que l'héritage de M. Lévesque soit modifié. Et pourquoi donc? Pour que les entreprises privées puissent contribuer au financement des partis politiques. Incroyable, mais vrai.

Pris à partie par plusieurs à cet égard névralgique — y compris par le ministre Serge Ménard, qui se fait quant au reste le défenseur de l'intégrité du maire de sa Métropole —, M. Bourque a tenté de s'expliquer.

Mais il ne convainc personne. Il reconnaît les principes de base de la loi de M. Lévesque, «un outil extraordinaire mis au service de la démocratie politique», mais il voudrait qu'on en simplifie les modalités de mise en œuvre.

Ce que cela veut dire au juste, lui seul le sait. Mais il semble tenir pour acquis que, comme la loi est enfreinte,

non seulement à Montréal mais dans d'autres villes, mieux vaudrait en atténuer la rigueur.

Comme si, parce que des automobilistes grillent des lumières rouges, il était préférable d'éliminer les feux de circulation, plutôt que de sanctionner les infractions. Insoutenable légèreté d'un maire, dont on se demande, chaque jour, même dans la capitale, ce qu'il est allé faire dans cette galère.

Remarque qu'il n'est pas seul à rendre ainsi hommage à M. Lévesque, du bout des lèvres, tout en souhaitant des adoucissements à une loi jugée trop rigoureuse. Ainsi, commentant un dossier accablant, publié récemment dans *Le Journal de Québec*, la mairesse de Sainte-Foy opine qu'il y a «un peu de tartufferie» dans le financement des partis politiques. Ça donne bonne conscience, mais c'est un peu enfantin, précise Andrée Boucher. «Je suis convaincue que la loi n'empêche pas les professionnels de contribuer.»

Dans la même veine déprimante, l'ancien député Jean-Guy Lemieux (qui aspire à déloger le maire de Québec, l'an prochain) croit que la loi actuelle crée «beaucoup d'hypocrisie» et que mieux vaudrait permettre les contributions des corporations et autres entreprises.

On constate donc qu'il est plus facile d'adopter des lois que de faire évoluer des mentalités et de modifier des règles de conduite. Même après 20 ans, alors que l'on se plaît généralement à célébrer les fleurons québécois quant au financement populaire des partis, les pratiques désuètes, les traditions ancestrales ont encore des adeptes, hélas.

Car c'est de cela qu'il s'agit en fait. Plutôt que de colmater les brèches et de traquer les finauds, on veut élargir les troupes et récompenser les rusés, récalcitrants. Aberration, quand tu nous tiens!

À ce compte pitoyable, les erreurs d'adolescence risquent de se propager. Un citoyen, un vote? Non, un dollar, un vote!

Puisque l'exemple vient de la Métropole, avançons en arrière, et aussi bien tout blanchir...

À P R O P O S

...des jeunes adultes et de l'aide sociale

En juin 1996, on comptait à la sécurité du revenu, 43 594 jeunes de 18 à 24 ans aptes et disponibles à travailler et 37 459 jeunes adultes de 25 à 29 ans dans la même situation. L'ensemble de ces jeunes constituait 28 % des adultes aptes et disponibles à travailler.

Parmi ces jeunes, 58,6 % n'ont pas atteint le niveau de la cinquième année du secondaire, 21 % ont atteint la cinquième année du secondaire ou ont dépassé ce niveau, étant inscrits en formation professionnelle au secondaire. Finalement, 8,6 % des jeunes ont complété une année ou plus au niveau collégial et 4 % au niveau universitaire.

Pour une cohorte de jeunes de moins de 21 ans et ayant eu recours à la sécurité du revenu en 1983, on constate dix ans plus tard que 49 % ont quitté la sécurité du revenu sans y revenir, 33 % ont des présences intermittentes et 18 % une présence continue.

Le mauvais état de santé et la faible scolarisation sont les principaux motifs de la présence prolongée de ces jeunes à la sécurité du revenu.

La Réforme de la sécurité du revenu, document de consultation, gouvernement du Québec, 1996.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

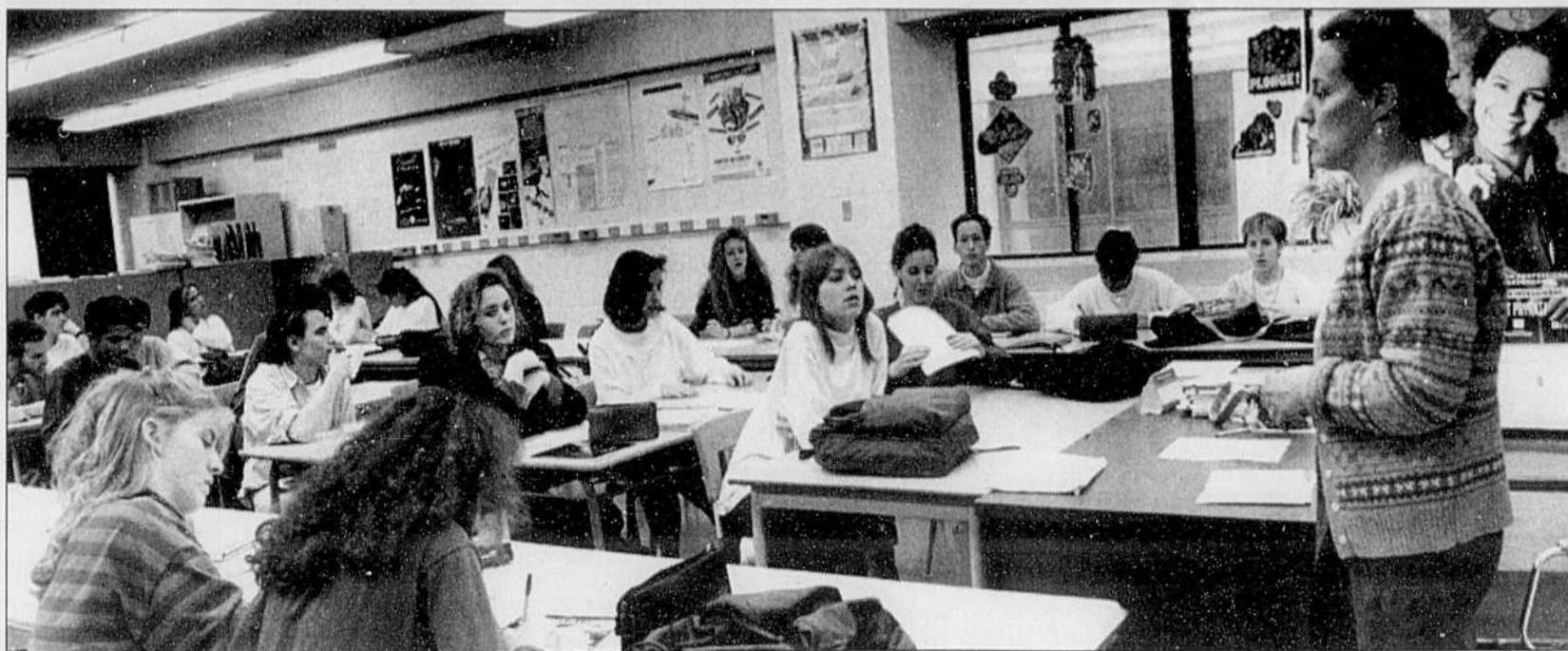
Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

La charge de Jean Larose contre les sciences de l'éducation, publiée dans la page «Idées» du 23 novembre dernier, a suscité plusieurs réactions. Comme il est impossible de publier tous les textes reçus, nous en avons choisi trois parmi les plus représentatifs.



La tâche des enseignants au secondaire est de plus en plus complexe.

ARCHIVES, LE DEVOIR

Répliques à Jean Larose... et à ses détracteurs

Le refus de la substance

Les adversaires de Jean Larose refusent de discuter des questions de fond qui confrontent le monde de l'éducation

GILLES MARCOTTE
Professeur émérite
Université de Montréal

peut-être des choses regrettables dans les facultés des sciences de l'éducation, mais dans les facultés des lettres, c'est bien pire. Exemples suivent: «romanciers formalistes», «grammairiens stériles», «poètes salariés», etc. Pourquoi pas un raton laveur, comme dans le poème de Prévert? Il y a plus grave encore: les professeurs de lettres sont coupables de dilapider des fonds publics qui pourraient aider à nourrir les enfants des écoles. Affameurs d'enfants!...

■ La bonne vieille injure. La plus grossière sera la meilleure: «fou furieux», par exemple. Voilà qui cloue le bec à l'adversaire.

C'est éblouissant. J'espère, pour l'honneur des sciences de l'éducation, que tous les membres de la profession ne partagent pas ce que je n'ose appeler les idées de Monsieur le professeur Tardif.

Mais sa réplique, si déplorable qu'elle soit, n'en demeure pas moins intéressante par ce qu'elle révèle des enjeux profonds de la discussion. Si M. Tardif est possédé d'une telle rage, s'il emploie des arguments si pauvres, ce n'est pas, j'en suis très profondément, très intimement convaincu, parce qu'il craint de perdre son poste universitaire. Ce qu'il refuse, mais là avec une obstination totale, c'est d'entendre un discours sur la substance. Or ce refus ne se manifeste pas que dans le domaine de l'éducation, bien qu'il produise là des effets particulièrement pernicieux, mais, sous des formes diverses, il stérilise presque tous les débats qui touchent le présent et l'avenir de notre société. En ce qui concerne l'éducation, la composition même de la commission Bisailon disait tout ce qu'il fallait savoir; son rap-

port ne pouvait qu'échouer les questions de fond. Ecoutez les discours sur la langue; ils sont le plus souvent d'une pauvreté linguistique navrante et ne font qu'exiger des règlements. La culture? On ne veut parler que d'institutions culturelles. Quant à l'avenir global de notre société, on s'intéresse beaucoup, énormément, passionnément, aux moyens qu'il faudra prendre pour l'assurer, mais sur la substance même, sur ce que pourrait, ce que devrait être cette société — ou cette nation, ou ce pays, comme vous voudrez —, motus et bouche cousue, c'est ce dont il importe de ne pas parler.

Or voici quelqu'un qui, dans une langue et avec une force de pensée que ses adversaires devraient lui envier, s'ils pouvaient les reconnaître (mais le peuvent-ils?), ose proclamer qu'une telle attitude est suicidaire. Je

ne reviendrai pas sur ce qu'il dit des sciences de l'éducation, de la conception assez ridicule qu'elles se font de leur caractère scientifique, de la façon dont elles imposent leur loi à tout le système d'éducation; ces choses-là, beaucoup le pensent sans oser le dire ouvertement. D'ailleurs, quelques éminents spécialistes de la pédagogie, comme Bernard Jasmin, récemment, dans les pages du *Devoir*, et Gaëtan Daoust il y a plusieurs années déjà dans *Prospectives* («L'homme des sciences de l'éducation existe-t-il?», avril 1989), ont eux-mêmes exprimé les plus graves réserves sur les orientations actuelles des sciences de l'éducation. Personne ne conteste qu'il faille des aptitudes pédagogiques et une certaine réflexion sur la pédagogie pour enseigner. La question disputée est ailleurs: il s'agit de savoir si, dans la réforme de l'enseignement, il faut tout

soumettre à la perspective de la transmission, des méthodes de transmission, ou s'il faut donner la première place à l'interrogation sur les valeurs culturelles, sur ce qu'il faut enseigner.

Nous sommes plusieurs à croire que la pensée de Jean Larose, dans la crise culturelle profonde que traverse présentement le Québec, est une des plus justes. C'est pourquoi elle est si difficilement reçue, et si souvent trahie; on a été jusqu'à faire de lui, au mépris de toute lecture, un tenant du retour au cours classique! Cette sorte de trahison, dont on pourrait trouver plusieurs exemples dans l'article de Monsieur le professeur Tardif, est peut-être inévitable dans un milieu qui préfère les prestiges de l'autoroute électronique aux expériences plus rares de la lecture. De plus, Jean Larose a du style. Ça se pardonne difficilement.

Des maîtres pour le secondaire

D'un clergé, on est passé à un autre, à la différence que le premier travaillait pour des prunes et avait un semblant de culture

JEAN GOULD
Sociologue

En dénonçant, dans les pages du *Devoir*, le monopole des facultés de l'éducation sur la formation et le recrutement des maîtres, le professeur Jean Larose frappe juste. D'autant plus juste que ce monopole, poussé à la frange de l'indécence par le rapport Chagnon, risquait, avec les recommandations des États généraux, de débiter l'enseignement primaire et secondaire pour envahir le collégial et l'université. Il est en effet devenu presque impossible à un bachelier, un maître ou un docteur dans une discipline de se certifier pour l'enseignement secondaire sans s'inscrire au baccalauréat de quatre ans en enseignement, alors qu'auparavant, un certificat suffisait. Plus encore, il aurait été impossible à un docteur avec postdoctorat et une vingtaine d'articles d'enseigner à l'université sans être passé par la faculté des sciences de l'éducation!

Cette situation aberrante soulève deux problèmes sur le plan historique. D'abord, depuis bientôt 35 ans, le Québec n'a plus de cours à proprement parler secondaire: il ne s'y dispense qu'un cours primaire supérieur. En fait, le secondaire fut aboli avec le cours classique. Sa fonction propre, qui est d'initier au monde de l'esprit, fut alors dévolue au cégep. Mais deux ans, c'est bien peu en regard des anciens huit ans, d'autant plus qu'on tend à toute force, depuis le début, de dénier au cégep cette fonction propre, pour en faire le début de la spécialisation universitaire.

Les maîtres qui furent recrutés dans l'enseignement soi-disant secondaire n'étaient que des instituteurs, et ce sont les mêmes qui y enseignent encore, avec quelques diplômes de pédagogie ou de didactique en plus. Au classique par contre, les maîtres se devaient d'être diplômés de l'université, de la faculté des arts plus spécifiquement, c'est-à-dire être au moins bacheliers; il n'était pas question de diplôme de pédagogie, car le cours classique dépendait de l'université et non pas du Département de l'instruction publique. Les écoles normales formaient les maîtres du primaire tandis que les collèges, sous la supervision des facultés des arts et avec l'université, formaient les maîtres du secondaire.

Malgré le passage de la formation des maîtres des écoles normales aux facultés d'éducation — le terme d'université serait peut-être ici mal choisi —, il ne s'y forme encore que des instituteurs, la formation étant axée sur la pédagogie plutôt que sur le savoir disciplinaire.

Le baccalauréat d'enseignement secondaire d'avant la réforme Chagnon équivalait à peu près au brevet A du temps des écoles normales; le nouveau baccalauréat, issu de cette réforme, y équivaut franchement. Un futur enseignant en maths, par exemple, pourra s'en tirer avec

quelque 30 crédits dans sa spécialité, équivalent à un an de cours. Or, pour interioriser une discipline, il faut au moins trois à quatre ans d'études continues, bref une scolarité de maîtrise.

L'envahissement des sciences de l'éducation

Le deuxième problème est celui de l'envahissement des sciences de l'éducation et de leur prétention à l'exclusivité dans la définition des normes académiques et d'encadrement scolaire, ainsi que dans la formation des maîtres. Cette prétention à fonder les normes en pure raison est une utopie funeste. Les sciences expérimentales deviennent alors la légitimation d'un monopole idéologique et corporatiste. Dans une eschatologie digne des curés d'autrefois, les experts pédagogues nous disent: avant nous, il n'y avait que la tradition et, sans nous, on retournera à la grande noirceur. «Sans pédagogie scientifique, sans expertise spécialisée, pas d'école possible.» Or cette pseudoscience ne fait que légitimer un réformisme social tous azimuts, qui rêve de faire une société nouvelle avec les enfants plutôt que les adultes. Comme nous le montre la philosophe Hannah Arendt, ce projet politique rappelle fâcheusement les tendances de certains régimes politiques passés...

Si les «sciences de l'éducation» rendent impossible l'enseignement secondaire, elles ont aussi beaucoup nui à l'alphabétisation, qui est la tâche du primaire. Or cette montée des experts et de leurs sciences est visible, selon Bernard Jasmin, déjà dans les années 1950, par exemple à l'École normale Jacques-Cartier. Il faut ajouter que ce sont des clercs qui, à la fin des années 1930, ont commencé à réorganiser les programmes de l'enseignement public selon l'esprit de la psychologie cognitive et de l'école active. D'un clergé, on est passé à un autre, à la différence que le premier travaillait pour des prunes et avait un semblant de culture.

Le monopole de la pédagogie, cautionné par le rapport Chagnon, est-ce vraiment le progrès? On croirait plutôt retourner à une époque où la foi était nécessaire à l'obtention d'une chaire. C'est aussi le retour à l'enseignement des écoles normales, sans ce qui en faisait sa force: des professeurs qui étaient eux-mêmes des anciens normaliens et donc d'anciens maîtres d'école.

Pour nuancer la pensée de Jean Larose, je dirais qu'il est pressant, non pas de fermer les facultés d'éducation et de nier ainsi totalement l'apport de la psychologie aux sciences humaines, mais de casser le monopole de ces bureaucraties de militants et de permettre à des maîtres et des docteurs d'enseigner au secondaire. La licence (ou la maîtrise) n'était-elle pas ce qui conférait autrefois le droit d'enseigner? Les commissions scolaires auraient ainsi le choix entre deux types de candidats: les produits des facultés d'éducation et ceux des facultés disciplinaires: lettres, sciences, arts.

Élémentaire, mon cher Larose...

La maîtrise d'une discipline est une chose, le contexte de sa transmission en est une autre

GUY BOUDREAU
Vice-doyen de la faculté d'éducation
de l'Université de Sherbrooke

Les propos plutôt scabreux du professeur Jean Larose, bien qu'ils aient le mérite de nourrir le débat sur toute la question de la formation à l'enseignement au secondaire, reposent sur un amalgame de préjugés défavorables à l'endroit des facultés d'éducation et relèvent d'un esprit territorial que je qualifierai de néfaste pour l'évolution de la profession enseignante à tous les ordres d'enseignement, y compris les ordres postsecondaires.

Sans recourir à une «rétorique de l'oppression» comme le fait le professeur Larose, je tenterai de faire valoir que la réforme en cours des programmes de formation universitaire à l'enseignement s'imposait et qu'elle comporte l'ambition de décloisonner les différents champs disciplinaires. Ainsi, la profession enseignante renouvelée ne reposerait plus seulement sur les stricts savoirs d'une discipline mais aussi sur ceux de la pratique de l'enseignement qui demeurent les seuls pouvant assurer la diffusion adaptée des savoirs dans la perspective ultime de faire apprendre les élèves.

L'opinion du professeur Larose à l'égard de la nouvelle formation en enseignement au secondaire laisse entendre que les formations antérieures, parce qu'elles étaient fortement investies des différentes disciplines, seraient davantage garantes de la qualité de l'enseignement que ne le seront jamais les nouveaux programmes de formation à l'enseignement. Soutenir une telle opinion mène en faveur du maintien des pratiques actuelles d'enseignement à l'école secondaire. Or, dans l'état actuel des choses, le bilan de l'école secondaire n'est guère reluisant. Sans vouloir discréditer les enseignants du secondaire, il faut bien admettre que la construction des savoirs demeure encore d'une très grande fragilité. Bien qu'un tel constat doive nous renvoyer à l'analyse de tout le système

social, la formation des enseignants se devait d'être révisée.

Cette révision a principalement pour effet de proposer une formation à l'enseignement au secondaire qui intègre tous les contenus de formation, qu'ils soient disciplinaires, didactiques, psychopédagogiques et de stages pratiques. La formation disciplinaire s'avère ainsi davantage contextualisée dans la pratique de l'enseignement. La révision des dispositifs de formation répond en quelque sorte au caractère additif des formations antérieures, qui ne laissaient guère plus qu'une année de formation à l'enseignement après deux ou trois ans de formation unidisciplinaire. Nous formions donc à toute vapeur des enseignants qui ne disposaient que d'un rapide survol des théories de l'apprentissage, des approches psychopédagogiques et didactiques et qui, de surcroît, n'avaient bénéficié d'une formation pratique ne totalisant guère plus d'une centaine d'heures.

Pour utiliser, à mon tour, une analogie avec la médecine, je dirai que le docteur en biologie cellulaire ne devient pas pour autant médecin à moins d'être admis en faculté de médecine. Pourquoi en serait-il autrement en formation des maîtres?

Le vrai courage

Le vrai courage de la réforme des programmes de formation réside précisément dans le fait d'avoir réhabilité la psychopédagogie, la didactique, la formation sur le terrain. Je sais qu'en raison de sa pensée plutôt schématisée, le professeur Larose n'accorde que très peu de crédibilité aux sciences cognitives, à la psychopédagogie, à la gestion de classe, à la didactique, etc.; toute son argumentation à ce sujet ne relève que de l'impression et que de la présomption qui le conduisent à établir de manière démagogique des parallèles entre les sciences de l'éducation et les inepties de Jojo Savard. A chacun ses réveries! Les miens sont ailleurs. N'avez-vous jamais rencontré, M.

Larose, des élèves qui peinent pour apprendre, des élèves qui ne demandent qu'à être motivés, des adolescents en quête de leur identité? N'avez-vous jamais rencontré des enseignants qui réclament à juste titre qu'on leur apporte de l'aide pour mieux gérer leur classe, pour contrer des phénomènes d'hypermasculinité chez les garçons, pour intervenir auprès de l'adolescente de 12, 13 ans qui veut avoir un enfant, pour répondre à des jeunes qui «flirte» avec des fantasmes suicidaires? C'est souvent dans un tel contexte que les enseignants doivent diffuser leurs savoirs disciplinaires. Leur tâche est de plus en plus complexe et elle n'a rien de comparable avec celle des enseignants qui ont conduit le professeur Larose jusqu'à l'université. Une bonne leçon sur le texte narratif ne suffit pas, M. Larose! La maîtrise d'une discipline est une chose et j'en conviens. Le contexte de sa transmission en est une autre.

La réforme de la formation des enseignants du secondaire a aussi pour effet de former des enseignants dans plus d'une discipline plutôt que dans une seule. Le seul fait qui importe au professeur Larose, et encore il ne le soutient guère, c'est qu'un enseignant ne peut l'être que s'il dispose d'abord d'une formation disciplinaire. Or, la discipline n'est pas l'enseignement; elle est l'objet de l'enseignement.

Quant à la bidisciplinarité, elle permet de former des enseignants dont la culture se voit élargie en raison d'une formation plus éclectique, ce qui contribue à fournir aux élèves des modèles d'érudition encore plus vastes, d'autant plus que l'école a la mission de former à la culture générale et à la formation fondamentale. Il faut que les élèves sachent, au contact de leurs enseignants, qu'un «prof» de français peut aussi s'intéresser aux sciences, qu'un historien se passionne pour la littérature. Ainsi pourrions-nous éviter le cloisonnement des savoirs et donner une toute autre image de la culture.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (rectrices); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-François Le Gault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Trépanier (adjointe au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lessage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Francine Ouellet (secrétaires); à l'information: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lessage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne (responsables des services clients), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'euro, l'aura pas...



À LIRE LUNDI

Faucon audacieux



Il a choisi de ne rien cacher. Désormais, l'impresario s'est recyclé dans le domaine de la production télévisuelle et il consacre une bonne partie de son temps à aider ses semblables. Dans ses années de gloire, Guy Latraverse a produit des dizaines de spectacles et d'émissions, mais ce dont il s'enorgueillit le plus, c'est un court documentaire de 30 minutes... Découvrez lequel lundi dans «L'Entrevue».

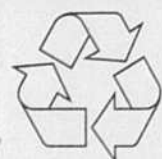
EN BREF

Entente sur la main-d'œuvre

Ottawa (PC) — En rappelant qu'il donnait suite à l'une de ses promesses référendaires, le premier ministre Jean Chrétien a apposé sa signature hier à une entente sur la formation de la main-d'œuvre avec le Nouveau-Brunswick. «Au cours des trois dernières années, le gouvernement a montré à quel point le fédéralisme canadien est flexible et dynamique, a-t-il déclaré hier au cours d'une conférence de presse au Parlement. Par ces ententes, il témoigne une fois encore de sa volonté de renouveler progressivement la fédération, une étape à la fois.» Après l'Alberta, le Nouveau-Brunswick est devenue hier la deuxième province à signer une entente sur la formation de la main-d'œuvre. Il s'agit d'une entente de 228 millions sur trois ans, (66,4, 78,1 et 83,5) qui reprend essentiellement les mêmes principes que l'entente signée la semaine dernière avec l'Alberta. A cela s'ajoute la somme de 8,4 millions par année au chapitre des frais d'administration.

Avis aux abonnés

Les lecteurs qui, durant la période des Fêtes, désirent suspendre la livraison de leur journal doivent contacter nos préposées au moins trois jours ouvrables avant le début de la suspension souhaitée. Vous pouvez nous joindre au 985-3355 ou au 1 800 463-7559. Il faut noter que nos bureaux seront fermés les 25 et 26 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Version internet (514) 278-6060
1-800-563-5665

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 990, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

La force multinationale prendra fin officiellement d'ici le 31 décembre

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

La Force multinationale pour une intervention humanitaire dans l'Est du Zaïre, cessera d'exister à la fin du mois de décembre, a indiqué hier au Devoir le lieutenant général Maurice Baril, à l'issue d'une réunion du Comité directeur de la Force.

Lors de cette rencontre aux Nations unies avec les représentants de 14 pays, le commandant de la force, le général Baril, les a informés qu'un déploiement de soldats dans la région des Grands Lacs africains pour venir en aide aux réfugiés rwandais n'avait plus sa raison d'être.

«Le seul fait d'avoir mis sur pied cette force a incité une grande partie du million de

réfugiés à retourner au Rwanda, a dit le général au cours d'un entretien téléphonique. Il n'y a donc plus de raison de déployer les soldats sur place.»

Le général canadien a informé le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, de sa mission dans la région des Grands Lacs et lui a demandé d'annuler le mandat de la force au 31 décembre. En fait, d'ici au 25 décembre les quelque 700 soldats Canadiens, Américains et Britanniques qui se trouvent actuellement à Entebbe, en Ouganda, commenceront dès aujourd'hui à quitter la région.

Le général Baril a aussi rencontré hier matin, le secrétaire général adjoint chargé des missions de maintien de la paix depuis 1993, Kofi Annan, qui a été élu secrétaire général quelques heures plus tard.

Les deux hommes se connaissent très bien puisque le général Baril a été conseiller militaire de Boutros-Ghali de juillet 1992 à juillet 1995 et a travaillé étroitement avec M. Annan.

La Conseil de sécurité avait approuvé le 15 novembre l'envoi d'une force internationale qui devait initialement compter 10 000 hommes et poursuivre ses opérations d'aides aux réfugiés dans l'est du Zaïre jusqu'à la fin mars.

La décision de dissolution intervient après que l'envoyé spécial de M. Boutros-Ghali dans la région des Grands Lacs, le canadien Raymond Chrétien, a déclaré jeudi au Conseil de sécurité que «la logique et la raison d'être de la Force multinationale n'existaient plus» à cause de l'évolution de

la situation sur le terrain.

Des responsables d'ONG ont indiqué que 600 000 réfugiés, en grande majorité hutus et fuyant les combats entre les rebelles tutsis et l'armée zaïroise, étaient retournés chez eux depuis les camps du Zaïre où ils avaient trouvé refuge à la suite de la guerre civile de 1994 au Rwanda.

Le général Baril a indiqué qu'il retournerait en Ouganda et au Rwanda dimanche pour s'assurer que les organisations humanitaires pourraient se rendre librement auprès de 100 000 à 150 000 réfugiés qui errent toujours dans l'est du Zaïre. Il prévoit demeurer dans la région jusqu'à la fin de décembre. Il reviendra alors à Ottawa pour reprendre ses fonctions de commandant de l'armée de terre.

SANTÉ Inquiétude

SUITE DE LA PAGE 1

C'est ce que confirme d'ailleurs le président de cette fédération, qui a toujours porté l'étiquette de mouton noir au sein du mouvement syndical, Louis Roy.

«Les discussions sont partagées, mais on recommande de rejeter la proposition gouvernementale pour deux raisons: la cible obligatoire de 15 000 départs nous oblige à cautionner des compressions et les 100 millions représentent ni plus ni moins qu'une réouverture des conventions collectives.» Réunies également à Québec, 450 représentantes des infirmières ont décidé hier de recommander favorablement aux 45 000 membres de la FIIQ l'accord intervenu avec le gouvernement, et ce, après une longue journée de discussions. La présidente Jennie Skene parle tout de même d'une crise de confiance envers l'employeur gouvernemental.

«On ne connaît pas encore les surplus

réels des régimes de retraite, ni les programmes d'attribution qui seront mis en place. Il y a beaucoup d'inquiétude. Les gens se demandent si on peut croire le gouvernement quand il dit que les autres vont aussi faire leur part. C'est la théorie du pire. La proposition du gouvernement comporte des pertes d'emplois, mais la marge de manœuvre est plus grande qu'avec la proposition initiale.»

Hier, le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) réunissait aussi les 40 membres de son conseil syndical. Pas de rejet de ce côté, mais on achemine la proposition gouvernementale aux 40 000 membres sans aucune recommandation.

Pour le président Robert Caron, il est clair que la question de la sous-traitance devra également faire partie des négociations avec le gouvernement, qui auront lieu à partir de janvier. «C'est scandaleux de voir que les coûts de main-d'œuvre via la sous-traitance ont augmenté de 27 % cette

année et représentent maintenant des dépenses d'un demi-milliard.» De leur côté, la CEQ et le SFPQ (fonctionnaires) ont déjà fait savoir qu'ils recommandent favorablement la proposition à leurs membres. La FTQ dit pour sa part l'expliquer de «façon positive» à ses travailleurs. Pour respecter l'échéance du 15 décembre, lundi, sur les mesures à prendre pour faire économiser 100 millions au gouvernement dans son budget en cours, on procédera à la signature de lettres d'entente. Ce document stipule que les syndicats acceptent de faire cet effort financier par le moyen de congés non payés sous réserve de l'accord, par vote, des syndicats affiliés.

La CEQ ne connaîtra pas avant le 9 janvier le résultat du vote de tous ses membres et la FTQ se contentera d'ici là de la décision d'instances intermédiaires. Ni l'une ni l'autre de ces centrales ne croit cependant que la proposition gouvernementale sera rejetée.

Elles se disent par ailleurs inquiètes de la situation qui prévaut à la CSN. Dans le cas d'un refus de la proposition par la FAS, on dit ignorer ce qui arriverait de la position commune des six organisations syndicales. Au gouvernement, on attend également la fin des pourparlers avec inquiétude. Personne ne veut évoquer ce que pourrait être la suite, mais on croit comprendre que le gouvernement Bouchard pourrait régler les choses avec les cinq syndicats et les quatre fédérations de la CSN qui sont d'accord avec sa proposition, tout en l'imposant, par une loi, à la FAS. On pourrait également attendre le résultat d'un vote en espérant que les membres de la fédération renverseraient la recommandation de leurs dirigeants. En effet, les membres de la FAS sont probablement parmi les employés du secteur public les plus visés par des programmes de départs assistés et de retraites anticipées.

ANNAN Un homme d'expérience

SUITE DE LA PAGE 1

tions unies seraient respectés. «Nous avons ces assurances», a déclaré l'ambassadeur français, Alain Dejammet. Il s'est félicité du fait que M. Annan maîtrise les deux langues de travail à l'ONU, c'est-à-dire l'anglais et le français.

A Winnipeg, le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a salué l'élection de M. Annan en soulignant qu'il était «un homme d'expérience avec qui nous avons souvent travaillé» sur des missions de maintien de la paix.

A New York, l'ambassadeur du Canada aux Nations unies, Robert Fowler, a souligné les qualités «de rassembleur» du diplomate ghanéen. Son homologue américain, l'ambassadeur Madeleine Albright a déclaré être «personnellement ravie qu'après un long processus, le Conseil de sécurité soit finalement parvenu à un consensus».

Le secrétaire général sortant a «félicité chaleureusement» son successeur hier et s'est réjoui du «caractère unanime» de la décision au Conseil de sécurité.

Lors d'un «vote blanc» (sondage indicatif) au cours de la journée d'hier, le diplomate ghanéen avait fait le plein des voix (15) au Conseil de sécurité.

M. Annan prendra ses fonctions au début de l'année pour un mandat de cinq ans (jusqu'au 31 décembre 2001). L'Afrique, qui redoutait d'être privée d'un second

mandat à la suite du conflit entre Washington et M. Boutros-Ghali, a toutes les raisons d'être satisfait.

Agé de 58 ans, M. Annan est un fonctionnaire international qui a fait toute sa carrière à l'ONU. À la tête du département des opérations de maintien de la paix depuis mars 1993, il a suivi de près toutes les grandes crises internationales, de l'ex-Yougoslavie à l'Afrique en passant par le Moyen-Orient. Au plus fort de l'activisme diplomatique onusien, en 1993-95, il dirigeait plus de 80 000 Casques bleus déployés au sein de 17 missions de paix, du jamais vu dans l'histoire de l'ONU.

Élegant, flegmatique, courtois, petit de taille, portant le bouc, M. Annan est entré à l'ONU en 1962. Jusqu'en 1971, il a occupé divers postes dans le système des Nations unies, y compris à la Commission économique pour l'Afrique et à l'Organisation mondiale de la santé.

Il a ensuite grimpé les échelons de la hiérarchie onusienne, occupant des fonctions à Addis-Abeba, Genève, Le Caire et New York. Il a notamment été sous-secrétaire général à la planification des programmes, au budget et à la comptabilité, et contrôleur de l'ONU.

Marié à une Suédoise depuis 1984 et père de deux enfants d'un précédent mariage, M. Annan a fait des études d'économie à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. Il a également obtenu une

maîtrise en gestion au Massachusetts Institute of Technology aux États-Unis.

Il a su tisser de nombreux réseaux parmi le personnel de l'ONU. M. Annan n'est cependant pas connu du grand public. De nombreux délégués le jugent très proche de la représentante américaine, Madeleine Albright, qui vient d'être nommée secrétaire d'Etat.

M. Annan est apparu comme un homme de consensus, cherchant toujours à rapprocher les positions des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie), lors des crises de Bosnie, de Somalie et du Rwanda.

Après avoir partagé l'opinion de M. Boutros-Ghali sur la nécessité pour les Nations unies de mener des opérations d'imposition de la paix (utilisation de la force), M. Annan est revenu à une position plus réaliste. Au cours d'une entrevue au Devoir en juillet 1995, il a souligné que l'opération de Somalie avait démontré que l'ONU n'avait pas les moyens de mener des guerres.

«Nous avons [en 1992-1995] révolutionné le maintien de la paix en permettant aux Casques bleus de prendre parti dans un conflit et d'utiliser la force, disait-il. Aujourd'hui, avec les leçons de l'expérience somalienne à l'esprit, je crois que nous sommes allés trop loin.» De juillet à octobre 1993, les troupes de l'ONU ont mené des opérations militaires contre une des factions qui se

disputaient le pouvoir en Somalie. Les combats avaient fait des dizaines de morts du côté onusien, dont une trentaine de soldats américains, ce qui avait provoqué le retrait américain de Somalie.

Son humour retenu déteint parfois sur ses propos officiels. Aux diplomates l'interrogeant sur l'état de son français, puisque la langue était une condition sine qua non du sort de sa candidature, il avait répondu: «Je parle à présent l'anglais avec un accent français.»

Mme Albright a rendu hommage à M. Boutros-Ghali, «un homme d'Etat international renommé qui aura marqué l'histoire».

Le diplomate égyptien pourra partir en toute dignité à la fin de son mandat le 31 décembre. Lors d'un vote officiel sur sa candidature le 19 novembre, il avait recueilli 14 voix favorables sur 15. Seul Washington s'était prononcé contre lui. La presse américaine avait estimé que ce veto était lié à la mauvaise image de M. Boutros-Ghali au Congrès.

M. Annan devient ainsi le septième secrétaire général de l'ONU. Les précédents ont été Boutros Boutros-Ghali (Égypte, 1992-1996), Javier Perez de Cuellar (Pérou, 1982-1991), Kurt Waldheim (Autriche, 1972-1981), U Thant (Birmanie, 1961-1971), Dag Hammarskjöld (Suède, 1953-1961, mort en avion en Afrique) et Trygve Lie (Norvège, 1946-1953).

Avec l'AFP et Reuter

EN BREF

Chrétien se défie

Ottawa (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien maintient qu'il n'a jamais promis d'abolir la TPS sans la remplacer par une autre taxe, et qu'il n'a surtout pas «menti» aux Canadiens. Selon lui, une certaine confusion s'est créée dans l'opinion publique au sujet des intentions des libéraux pendant la campagne électorale de 1993. «Nous n'avons pas menti. Nous avons toujours dit qu'il y aurait une taxe de remplacement, a-t-il souligné. Je reconnais que [...] c'est demeuré un problème dans l'opinion publique.» Depuis la diffusion, cette semaine, des forums télévisés au cours desquels le premier ministre Chrétien s'est fait reprocher d'avoir manqué à sa promesse d'abolir la TPS, les réformistes tirent à boulets rouges sur le premier ministre. M. Chrétien a laissé entendre que de fausses impressions avaient circulé au sujet des intentions des libéraux quant à la TPS. Mais ses intentions à lui ont toujours été claires, a-t-il affirmé.

Procès d'un syndicaliste

(Le Devoir) — Le procès du leader syndicaliste indonésien Mochtar Pakpahan s'est ouvert hier à Jakarta en présence d'observateurs internationaux. M. Pakpahan, secrétaire général du syndicat indépendant pour la prospérité (SBSI), est passible de la peine de mort s'il est reconnu coupable de subversion. La représentante du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, Diana Bronson, était présente lors de la lecture de l'acte d'accusation: le parquet reproche au syndicaliste d'avoir «intentionnellement ou non» contribué à déstabiliser «l'autorité et le pouvoir» du gouvernement; il apporte notamment comme pièces à conviction des discours demandant une hausse du salaire minimum ou un référendum sur l'avenir du Timor oriental. Le plus important partenaire commercial du Canada en Asie du Sud-Est est l'Indonésie; le Canada y exportait en 1993 pour une valeur de 443 millions de dollars. Ottawa devrait, selon Mme Bronson, s'efforcer que les bénéficiaires de cette relation «ne s'appuient pas sur la violation systématique des droits humains».

VIEUX D'abord les spécialistes

SUITE DE LA PAGE 1

pact. Il fallait le faire», affirme Marie Demers.

En dollars constants, le coût moyen des services médicaux dispensés aux plus de 65 ans au Québec a gonflé de plus de 200 % en dix ans, et ce, non seulement parce que le nombre de personnes âgées s'accroît mais aussi, principalement, parce que la consommation est frénétique. De 1982 à 1992, la facture des soins médicaux per capita est passée de 213 \$ à 313 \$ par personne âgée. Le même phénomène s'est produit dans les autres couches de la population, mais avec un peu moins d'acuité.

En fait, les personnes âgées, comme les plus jeunes, passent de plus en plus souvent par le cabinet du médecin et le nombre des visites chez les spécialistes a bondi.

Le généraliste éclipsé par le spécialiste

Une personne âgée qui visitait 2,2 spécialistes en 1982 en rencontre aujourd'hui 3,1 au cours de la même année. Elle reçoit de ces spécialistes plus de 11 services médicaux par an, comparativement à 6,9 en 1982, soit une hausse de 59 %.

Durant la même période, les soins dispensés par des médecins de famille n'augmentaient que de 9 %, faisant ainsi des spécialistes les principaux pourvoyeurs de services de santé aux personnes âgées. «Les chiffres ne nous permettent pas de juger de la pertinence des services reçus, seulement de mesurer leur augmentation. Il serait maintenant pertinent de trouver la rai-

son de ces changements», affirme Marie Demers.

Cette étude n'est pas la seule à dégonfler le mythe voulant que les aînés de la société soient la principale source d'inflation des coûts de santé. Même le très prestigieux *New England Journal of Medicine* publiait récemment un article démontrant que les personnes très âgées ne pèsent pas lourd dans la facture liée aux soins de santé.

Si jeunesse savait...

Même dans les scénarios les plus catastrophiques, quand le dernier des baby-boomers aura atteint l'âge vénérable de 65 ans en 2031 (eh! oui) et que la population comptera 22 % de personnes âgées, on estime que le fardeau imposé par le vieillissement général de la population ne fera hausser que d'un ou deux points de pourcentage la part du PIB dédiée aux soins de santé. C'est du côté des changements dans l'utilisation des services médicaux qu'il faut chercher la principale raison de l'explosion des coûts.

«Il faut revoir la hiérarchisation des services médicaux. Les gens devraient être suivis par un médecin de famille. L'accès direct aux spécialistes est très valorisé. Chacun veut avoir son cardiologue. Mais on oublie qu'un patient, ce n'est pas un organe malade mais une personne dans toute sa globalité», explique le Dr Yves Bacher, gériatre à l'hôpital Notre-Dame.

A son avis, les généralistes ont tendance à multiplier les consultations auprès de spécialistes, et bien des spécialistes s'occupent de patients qui pourraient être pris en charge par des généralistes. «Tout le monde envoie le pa-

tient chez le voisin et certains font ce qu'ils ne devraient pas faire», ajoute le Dr Bacher.

Selon Marie Demers, l'explosion des nouvelles technologies permettant des opérations et des anesthésies sans risque à des âges très avancés explique en partie la spirale observée dans la consommation de services médicaux. «On traite aujourd'hui des complications de l'hypertension ou du diabète de façon beaucoup plus importante qu'avant. Je vois beaucoup moins de patients âgés délabrés qu'il y a dix ans. Les gens consultent plus, et plus vite. L'évolution médicale a été majeure depuis dix ans», croit le Dr Bacher.

D'autres facteurs pourraient aussi démolir les chiffres accablant la population âgée du plus haut taux de consommation de services de santé. Mitrailé d'images de sexagénaires bien portants, carburant à la margarine Fleishman, le vieillard d'aujourd'hui n'est plus ce qu'il était. De plus en plus d'aînés sont bien portants. En fait, 80 % des coûts de santé sont attribuables à une faible proportion des personnes âgées (30 %).

Ironie totale, ce sont peut-être les jeunes plus que les aînés qui pourraient bientôt peser très lourd dans la cagnotte allouée à la santé en exigeant des soins très spécialisés. «Ironiquement, ce sont les jeunes qui ont des maladies de plus en plus coûteuses à traiter, comme le sida, les greffes d'organes, affirme le Dr Bacher. Les patients âgés ne consomment pas d'interféron ni de cyclosporine. En fait, la vraie question que l'État doit se poser n'est qui dépense, mais jusqu'où la société est prête à payer pour les soins de santé.»